

La ville devrait avoir une part des bénéfices

En marge de la loi sur les dépôts d'essence — Le conseil et le port de Montréal

Le conseil municipal serait sage de reporter après les élections l'adoption du règlement des dépôts d'essence. Et ce sont ses meilleurs amis qui lui donnent cet avis. Sans quoi, que les conseillers actuels le veuillent ou ne le veuillent pas, ils devront accepter comme terrain de lutte les tranchées de la *Quebec Paving* inondées d'huile; et ce ne sera pas propre.

Personne n'a apporté la preuve de l'improbabilité des parrains du projet; mais l'électeur moyen, dépourvu désormais de toute naïveté et de toutes illusions, a fait sienne la conclusion d'une chanson qui avait de la vogue il y a vingt ans: "On n'en sait rien, mais pourtant on s'en doute".

Qu'il faille réglementer les relais d'essence et les limiter, personne ne le conteste. Ils sont devenus une nouvelle source de laideur et une "nuisance". La rue Sherbrooke compte de de Lorimer vers l'est presque autant de ces relais que de maisons d'habitation. Or, ils tendent à déprécier la propriété adjacente et à décourager la bonne construction dans une artère qui paraissait destinée à améliorer l'est et dont on a réclamé l'ouverture pendant des années à cette fin.

La réglementation idéale devrait, à notre avis, porter surtout sur deux points: le contrôle rigoureux de la construction au point de vue architectural et la participation de la municipalité dans les bénéfices que donne l'exploitation.

Le contrôle, du point de vue architectural, empêcherait la construction de ces postes dont quelques-uns sont de véritables cauchemars; la participation de la ville dans les bénéfices serait la juste rétribution de la concession très avantageuse qu'elle octroie à l'exploitant. Ce serait de plus une forme d'impôt très équitable.

Cette concession a d'autant plus de valeur qu'elle rapporte plus de bénéfices. Le terrain lui-même prend de ce fait une plus-value.

N'est-il pas d'élémentaire justice que la ville demande à Québec l'autorisation de taxer à son tour la gazoline ou le droit d'imposer une taxe directe sur le chiffre d'affaires des relais d'essence? Ne perdons pas de vue la nécessité où nous sommes de trouver de nouvelles sources de revenu et, encore une fois, la valeur exceptionnelle de ces privilèges municipaux.

Quant à la limitation du nombre de relais d'essence, le contrôle sévère du point de vue architectural obligeant l'exploitant à une mise de fonds assez considérable suffirait à l'imposer en pratique.

On nous opposera peut-être que c'est favoriser les gros au détriment des petits. Mais en poussant cet argument à l'absurde, on en viendrait à abolir définitivement nos règlements de construction, déjà si relâchés, et à permettre que la ville de Montréal ressemble à un baraquement forain.

* * *

A sa dernière séance, le Conseil a adopté unanimement une résolution appuyant celles dans le même sens de la Chambre de Commerce et du *Board of Trade*, pour prier le gouvernement fédéral de porter à 40 pieds le niveau d'eau dans le port de Montréal.

Résolution opportune que nous réclamions depuis longtemps. De fait, elle arrivera à point pour stimuler l'administration fédérale, qui est engagée dans la bonne voie. Ce stimulant eût été plus puissant si l'adoption de la résolution, au lieu d'être aussi discrète, eût donné lieu à un grand débat.

Les dernières prévisions budgétaires d'Ottawa font foi des bonnes dispositions gouvernementales. Il n'est que juste que nous lui en rendions hommage, puisque nous avons ici maintes fois tenté de l'alerter.

La saison prochaine sera sans doute moins inquiétante pour les navigateurs que la saison écoulée. La commission d'ingénieurs est nommée et s'est à coup sûr mise à la besogne pour rechercher les travaux remédiateurs utiles. Le gouvernement pousse le creusage, selon la recommandation de sir Alexander Gibb en attendant le rapport des techniciens. Et, enfin, la Providence aura une fois de plus, en nous envoyant une neige abondante, secondé les hommes de bonne volonté. Il est très probable que le niveau des lacs et des affluents du Saint-Laurent sera plus élevé au printemps prochain qu'il ne l'était l'an dernier à même date.

Louis DUPIRE

Billet du soir

Maires

Aux temps où ces dames avaient de belles et longues chevelures, l'on vit un peu partout les cinq sœurs Sutherland. Les cinq sœurs Sutherland avaient de magnifiques tresses, dont elles eussent pu faire un impénétrable manteau. Elles s'en firent plutôt des rentes. Elles inventèrent une lotion capillaire qu'elles vendirent fort cher; et pour prouver l'excellence de leur lotion, elles visitèrent les plus grandes villes d'Amérique, s'exhibèrent de-ci de-là dans les grandes pharmacies du temps, toutes tresses dénouées, firent une intense publicité dans les gazettes, monnayèrent leurs cheveux, si l'on peut dire, alors que l'élegance, c'était d'avoir de beaux cheveux. Et puis, elles disparurent avant que s'ouvrit le règne des têtes rasées, des nuques à la débârdure, des indéfrisable sans cesse défrisés, des coiffures à la garçonne, à la chien, à la titus, et le reste. Les sœurs Sutherland vieillissent sans doute dans quelque petit village américain, après avoir suivi la mode et s'être elles-mêmes fait trancher les cheveux à la Samson d'allié.

* * *

Québec aura pendant quelques semaines ses cinq sœurs Sutherland: en effet, Québec a déjà cinq candidats à la mairie, pour la prochaine élection municipale. Les uns ont des barbes, d'autres, de simples moustaches, d'autres sont glabres; mais tous offrent leur tête au couperet municipal. L'électeur québécois choisira entre ces cinq sœurs Sutherland. Il n'y en aura qu'une d'éluë, celle dont la guillotine populaire n'aura pu entamer la nuque dure. Et Québec continuera de vivre comme si jamais il n'y

avait eu là cinq aspirants à la mairie. Au train où va Québec, combien de candidats Montréal n'aura-t-il pas à la prochaine élection municipale? Toutes proportions gardées, il nous en faudra bien de trente à quarante — autant qu'il y a déjà de conseillers municipaux. De qui ne cite-t-on pas déjà les noms, — à commencer par celui d'un pantin qui sort de sa boîte chaque veille d'élection, fait son petit tour des gazettes pour fins de notoriété, et puis retourne dans sa boîte, d'où personne que lui-même ne tient à le sortir? Nous aurons eu un dur hiver, jusqu'à trente sous zéro. Nous aurons sans doute, le printemps venu, trente sous zéro, en fait de candidats à la mairie.

Jean LABRYE

Un nouveau tirage

LA CONFERENCE DE SON EMINENCE

La tiraison du "Document" qui contenait la récente conférence prononcée au Cercle Universitaire, par S. E. le Cardinal Villeneuve, ainsi que l'allocation de S. Ex. Mgr Gauthier, s'est enlevée avec une telle rapidité qu'il nous a fallu ordonner un nouveau tirage.

Celui-ci est maintenant prêt. On peut donc continuer à ordonner cette brochure.

On sait qu'elle se vend 10 sous exemplaire, \$1.00 la douzaine franco; au cent, \$7.00; par 500, \$30.00; au mille, \$50.00, port en plus en tous ces derniers cas.

Adresser les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (tél. HArbour 1241).

A Québec

Le voyage de M. Stockwell autour de la finance provinciale

Comment notre grand argentier prévoit pour 1935 et ne peut prévoir pour 1934

En marge du discours du budget — Le troisième centenaire des Trois-Rivières

(Par Alexis GAGNON)

Québec, 2. — Le trésorier de la province a présenté hier le budget pour l'année 1934-35 qui commencera le 1er juillet prochain.

Le discours du budget est un thème excellent pour les envolées internationales, économiques et philosophiques. L'orateur doit d'abord grimper sur un Sinai économiqne et, de là, apostropher les générations, lancer des cris d'alarme ou prodiguer les consolations aux peuples dans un style apocalyptique. Un trésorier qui se respecte doit d'abord barboter dans les questions internationales; émettre des pensées profondes, mais reconnues de tout le monde sur le cours de la rente; puis, jetant un regard d'aigle sur l'avenir, annoncer la prospérité ou les désastres.

M. Stockwell n'a pas manqué à la tradition. Il a d'abord étudié la situation mondiale: dettes de guerre, stabilisation de la monnaie, guerres de tarif, entreprise de Roosevelt.

Après cette circumnavigation économique mondiale, M. Stockwell débarque au Canada et dénonce la banque centrale. Il constate que le prix du blé est insuffisant, mais que depuis février 1933, le pire mois de la dépression économique au Canada, il s'est produit un relèvement lent, mais régulier et qui se continuera. Si la crise n'a pas été plus aiguë, nous en sommes redevables à une population paisible, à la solidité de notre système bancaire, la production considérable de l'or et du nickel et de nos mines en général, les balances favorables du commerce d'importation et d'exportation et l'industrie du tourisme.

Enfin dans Québec

M. Stockwell arrive enfin dans Québec. Il y constate moins de chômage, mais l'effet nocif du régime des secours directs et un appauvrissement proportionnel des pouvoirs publics, et particulièrement des municipalités qu'il faut

dra maintenir à tout prix. La production du bois et du papier a augmenté, mais reste encore faible. Notre trésorier constate alors avec une visible satisfaction après cet aperçu remarquable sur les affaires du monde, que la récolte des patates a été plutôt bonne. Il remarque toutefois que "la récolte du foin a été plutôt pauvre, mais une plus forte récolte de blé d'Inde, propre à l'ensilage, en a particulièrement compensé la perte".

M. Stockwell constate ensuite que le relèvement général des prix n'a pas été égal, car les produits agricoles sont à très bas prix.

De même, les salaires payés aux ouvriers n'ont pas augmenté d'une façon sensible en sorte que le pouvoir d'achat ne s'est pas relevé de beaucoup.

Enfoncés

Le trésorier fait enfin une longue revue de l'administration provinciale, parle du déficit au mois de juin 1933. Ce déficit, dit-il, est dû à la dégringolade des revenus; soit: \$250,000 sur l'enregistrement des autos; \$400,000 sur la vente de la gazoline; \$600,000 sur les droits successoraux; \$600,000 sur licences, permis, etc.; \$2,000,000 sur les ventes de liqueurs; \$1,600,000 sur droits, redevances et permis du ministère des terres et forêts.

Le déficit pour l'année 1932-33 a donc été de \$6,840,907. M. Stockwell avait prévu pour l'exercice qui se terminera au 30 juin 1934, un surplus de \$62,214,82. Pas plus, pas moins. Hier, M. Stockwell était moins sûr. Il craint même qu'il y ait un déficit. En tout cas il ne hasarde aucune prévision.

Mais ce n'est qu'une faiblesse passagère. Il est incapable de nous dire si en juin prochain, nous aurons un déficit ou un surplus, mais pour juin 1935, il affirme gravement que nous aurons un déficit de \$742,288.48.

(Suite à la page 2)

A Ottawa

Des mesures contre "les écumeurs et les exploiters de la finance"

M. Woodworth insiste pour que l'Etat sévisse au plus tôt — Les abus des grandes laiteries, selon M. Pickel

M. CHARLES MARCIL PARLE DE LA GRANDE PITIE DE LA GASPESIE

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 2. — La Chambre des Communes s'est remise, hier, au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Ce débat représente un rite qui doit s'accomplir à chaque session.

Après le marathon oratoire couru par les deux grands chefs, MM. Mackenzie King et Bennett, c'est maintenant le régime parlementaire des discours de quarante minutes. Un député qui a d'habitude la parole facile nous disait qu'il approuve maintenant, après l'avoir désapprouvé, le règlement qui limite à quarante minutes les discours des simples députés.

Grâce à ce règlement, neuf discours ont été prononcés au cours de la journée d'hier. Neuf députés des deux couleurs principales, bleue et rouge, et quelques autres de couleurs et parfois de nuances incertaines, ont pu exprimer leurs pensées, dire ce qu'ils pensent du discours du trône.

Couleurs et nuances incertaines. C'est parfaitement le cas dans le présent parlement. M. Woodworth, qui a parlé hier, est, par exemple, difficile à classer. Il est chef de parti sans l'être. De la *Cooperative Commonwealth Cooperation*, la Cécéheffe, il est le chef incontesté. La plupart des députés d'extrême gauche se rattachent à ce parti. Mais le chef officiel d'extrême gauche, reconnu par la Chambre, c'est M. Robert Gardiner, qui n'est pourtant qu'un lieutenant de M. Woodworth. Aux prochaines élections, cette année, l'an prochain ou dans deux ans, M. Gardiner, qui se réclame de la Cécéheffe, devra tomber dans le *rank and file* — en supposant que la Cécéheffe reconnaisse des grades.

Difficile à classer également, M. A.-M. Carmichael, élu comme progressiste par les électeurs de la circonscription saskatonna de Kimbelsley, et qui vient de dénoncer l'amendement libéral, et le sous-amendement progressiste. M. Carmichael dénomme ironiquement les gens de la Cécéheffe, les *Cocofeds*. Elu comme progressiste, indépendant de tous les partis, il entend rester indépendant jusqu'au bout.

Les autres députés qui ont parlé hier sont MM. T.-A. Thompson, conservateur, de Lanark, qui a évidemment complimé le gouvernement; W.-H. Golding, libéral, de Huron-Sud, qui a nécessairement blâmé le gouvernement, de même que M. H. Butcher, député libéral de Last Mountain, Saskatchewan. Deux députés franco-ontariens, MM. J.-A. Bradette, de Témiscamingue-Nord, et J.-E. Bertrand, de Prescott, ont aussi parlé. L'un et l'autre ont surtout parlé de leurs comtés.

MM. J.S. Woodworth, chef de la Cécéheffe, Charles Marcil, ancien président de la Chambre et député de Bonaventure, et le Dr H.-S. Pickel, député de Brome-Missisquoi ont prononcé les discours les plus intéressants de la journée. Nous les résumons substantiellement.

M. J. S. Woodworth

Le chef de la *Cooperative Commonwealth Federation*, (la Cécéheffe), proteste d'abord contre le déploiement militaire auquel a de nouveau donné lieu l'ouverture de la présente session. Si le gouvernement avait réellement en vue le bien commun, n'aurait-il pas remplacé cette parade inutile de beaux uniformes par quelque chose de plus pratique? Le gouvernement eût pu remplacer les militaires par des délégués des hommes d'affaires, des ouvriers, des agriculteurs, des mineurs, des travailleurs de toutes les catégories. Mais le protocole et la présence ne permettent pas cela.

M. Woodworth nie que les provinces de l'Ouest aient été plus extravagantes que les autres dans leurs dépenses; mais il reconnaît qu'à l'heure qu'il est un grand nombre de municipalités de ces provinces sont pratiquement en banqueroute et ne peuvent donner à leurs administrés les services qu'ils sont en droit d'attendre. "Nous sommes en face d'un nouveau genre d'esclavage", dit M. Woodworth, "l'esclavage envers les porteurs d'obligations. Quand nous étions enfants, on nous a appris que la liberté était enfin reconnue. Certains genres de libertés ont été

(Suite à la deuxième page)

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

M. Joseph Cohen présente à l'Assemblée législative le bill du "Better Business Bureau of Montreal"

Ladite corporation, dit le préambule, a pour but de protéger le public et ses membres contre la fraude dans le commerce

Bloc-notes

Fond et forme

L'un des livres réellement intéressants publiés au cours des douze derniers mois s'est présenté sous la forme la plus modeste, et personne ne paraît encore avoir songé à en souligner publiquement l'existence. En fait, cela n'a rien de bien extraordinaire, puisqu'il s'agit d'une sorte de revue annuelle, qui paraît depuis près d'un demi-siècle, dont l'apparition régulière n'offre donc rien de nouveau, et qui n'a du reste aucune prétention à la grande publicité, qui ne la cherche d'aucune façon.

Si, pourtant, vous feuilletiez rapidement les quelque cent cinquante grandes pages de la *Bannière de Marie-Immaculée* (1934), vous ne pourriez vous défendre d'une très vive émotion. Lisez, par exemple, *Une tombe dans la montagne*, récit de la mort du premier Oblat canadien tombé au Basutoland, le P. Joseph-Walter Rousseau, de Nicolet, décédé là-bas à trente-quatre ans. C'est une page poignante, dont la finale mouille les paupières. Trois jeunes Rousseau sont entrés chez les Oblats. Deux des frères étaient au Basutoland. Après la mort de Joseph, Paul, son compagnon d'apostolat, écrit simplement à Jean-Baptiste, qui achève, ici, sa préparation: *Viens prendre sa place*. N'est-ce point le plus pur accent de ces vieux missionnaires français dont le nom nous est si cher?

Voyez aussi le récit de la vie des Soeurs Grises de Nicolet à la Baie d'Hudson, des Soeurs Grises d'Ottawa et des Soeurs SS. Noms de Jésus et de Marie au Basutoland. Voyez encore les notes des missionnaires de l'extrême-nord canadien comme de ceux du sud-africain. Cela fait invinciblement songer aux lettres des vieux missionnaires de jadis. Ceux-ci ont de dignes successeurs.

Et, tout à côté, l'extraordinaire et pittoresque histoire de Malakisis, le Père du Témiscamingue, l'admirable frère convers qui vient de mourir dans le plus complet silence, mais dont le nom restera à jamais lié à celui de la grande région agricole qu'il a, pour ainsi dire, inventée.

La *Bannière*, comme tous les recueils de missionnaires, est d'une lecture non seulement intéressante, mais profondément tonique.

Elle console d'un certain nombre de choses qui, vraiment, pourraient décourager.

Austin Chamberlain

Voici quelques années Austin Chamberlain, le fameux homme politique anglais, était de passage à Ottawa. Il y fit, sous les auspices du *Canadian Club*, croyons-nous, un exposé de la politique de son pays, intérieure et extérieure. Il parla quarante ou quarante-cinq minutes, son discours tenait dans les journaux quelque quatre colonnes, et tous ceux qu'intéressent ces questions le lurent avec grand plaisir.

Mais qui a pris la peine, qui a trouvé le temps de lire les discours de quatre heures et demie de MM. King et Bennett?

A quoi peuvent rimer de pareils harangues, et pourquoi les chefs de parti perdent-ils leur temps à les préparer?

Voilà certes l'un des cas où nos hommes publics pourraient prendre modèle sur leurs confrères d'Angleterre. Ceux-ci savent au moins l'art de tasser et de présenter les choses.

Bon point

On nous annonce que le nouveau président du *Canadian National* a posé en principe que tous les chefs de gare, tous les télégraphistes de la province de Québec, devront être bilingues. C'est le bon sens même, puisqu'ils ont affaire à une population mixte.

Mais la décision, nous affirmons de bonne source, ne s'inspire point d'une pensée limitative. Elle ne consacre pas, comme certains pourraient être tentés de le croire, la thèse de la *réserve québécoise*. Elle découle du principe que ces fonctionnaires doivent être compétents, *qualified*, donc capables de desservir une population mixte. Cela est clair pour notre région. Logiquement, le principe devra s'appliquer dans toutes les régions mixtes du pays.

Cette conclusion s'impose à la pensée de tous ceux qui visent d'abord aux résultats. Elle doit particulièrement s'imposer à l'esprit des directeurs d'une voie ferrée qui est la propriété de tous les Canadiens.

O. H.

QUÉBEC, 2 (D.N.C.) — On vient de distribuer le bill du "Better Business Bureau of Montreal", présenté à la législature par M. Joseph Cohen, député de Saint-Laurent.

Dans le préambule on dit que ladite corporation a pour but de protéger le public en général et ses membres en particulier contre la fraude dans le commerce.

Voici le texte de la partie légale:

1.—Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser l'émission de lettres patentes en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec, sous le grand sceau de la province, aux fins de constituer un corps politique sous le nom de "Better Business Bureau of Montreal", ou sous tel autre nom qu'il lui plaira de lui donner dans les lettres patentes, ou par lettres patentes supplémentaires,

avec, en outre, les pouvoirs ci-dessous mentionnés.

2.—Ladite corporation peut: (a) porter plainte devant les Cours criminelles pour toute offense commise, nuisible au commerce en général, et poursuivre "toute" telle offense suivant la loi;

(b) représenter, par procuration, les créanciers membres de ladite corporation, aux assemblées de créanciers et inspecteurs ou devant les tribunaux, dans les faillites ou liquidations où ces créanciers ont un intérêt légal;

(c) "ester" en justice dans les Cours civiles à toutes fins que de droit;

(d) agir par le ministère d'avocats dans les Cours criminelles et civiles pour elle-même ou pour ses membres dans la limite de son mandat, pourvu qu'elle n'enfreigne pas autrement la loi.

3.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

L'Assemblée législative siège ce matin et s'ajourne à mardi après-midi

Le bill de Montréal adopté en première lecture — Le bill du "Better Business Bureau" référé au comité des bills publics

Québec, 2. (D.N.C.) — La Chambre s'est réunie ce matin à 11 heures. Elle a adopté en première lecture le bill de Montréal présenté par M. Maurice Gauthier.

On adopte aussi en première lecture les bills suivants que nous avons déjà expliqués:

M. Godbout. — Loi modifiant la loi des Sociétés Coopératives agricoles.

M. Duplessis. — Loi modifiant la loi des Accidents du Travail, 1931, concernant les indemnités payables aux enfants orphelins.

M. Sauvé. — Loi modifiant la loi des Accidents du Travail, 1931, pour rétablir, en faveur de l'accidenté, le recours de droit commun contre une personne autre que son employeur.

M. Sauvé. — Loi modifiant la loi des ligueurs alcooliques concernant la recherche des infractions.

Les ministres répondent ensuite à quelques questions, puis la Chambre adopte en comité plénier et en troisième lecture le bill Gauthier au sujet de la succession de feu John Pratt.

Elle adopte en seconde lecture, sur division, le bill du "Better Business Bureau". Le bill a été référé au comité des bills publics.

Le bill des coiffeurs pour dames est adopté en seconde lecture.

La Chambre s'ajourne ensuite à mardi prochain à 3 heures.

Le gouvernement de Québec a dépensé \$2,400,965 pour le pont de Caughnawaga

Québec, 2. (D.N.C.) — M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, a déclaré hier, en Chambre que le gouvernement avait dépensé jusqu'à date \$2,400,965 pour le pont de Caughnawaga. Il en a payé \$2,148,685.

Les montants prévus dans les contrats accordés se chiffrent à \$2,576,336; M. Francoeur a affirmé que l'on a demandé des soumissions pour la construction de ce pont, mais non par la voie des journaux.

Il y a eu trois compagnies qui ont soumissionné pour la superstructure soit

la "Canadian Vickers", la "Dominion Bridge" et la "Eastern Canada Steel Company". La plus basse soumission était celle de la "Dominion Bridge" qui a obtenu le contrat.

Quatre compagnies ont offert des soumissions pour la sous-structure, soit "A. Janin Ltée", "Atlas Construction Co.", "Northern Construction and J. W. Stewart Limited, Foundation Co., of Canada". La plus basse soumission était celle de "A. Janin Ltée" avec \$1,841,185.

Cette compagnie a obtenu le contrat au prix de \$1,803,093.

La Commission d'industrie laitière pourra fixer les prix du lait

Québec, 2. (D.N.C.) — Tel qu'annoncé dans le discours du Trône, M. Adélard Godbout présentera un projet de loi accordant à la Commission de l'industrie laitière le pouvoir nécessaire de fixer les prix du lait.

Cette nouvelle fut accueillie très favorablement par la classe agricole, mais il ne semble pas que l'Association des laiteries de la province voie ce projet d'un bon oeil.

Hier soir, en effet, à l'issue de la séance de la Chambre, plusieurs propriétaires de laiteries ont rencontré M. Adélard Godbout et lui ont exposé leurs vues.

Me Aimé Geoffrion avait été chargé de plaider la cause des oéglés. La délégation comprenait plusieurs propriétaires de laiteries de Québec et de Montréal.

La Presse eut jadis un rédacteur en chef israélite? Si l'on n'avait que cela à lui reprocher.

Selon M. Stockwell, l'administration de la justice coûte 38 pour cent de moins à Québec, cette année. Cela expliquera ce qu'elle pourra valoir.

PAMPHILE

A LIRE: en page 4, le texte du discours de M. Stockwell sur les finances provinciales; en page 6, les discours prononcés au Sénat, hier.

A Québec

(Suite de la première page)

Le déficit de 1933

M. Stockwell enfonce la pyramide d'Endor, la syllabe de Cummes, Trouillogan, Hippodathée et tous les sages que consulte Panurge, qui "soy voulait marier". Imaginer à un an et demi de distance, en plein temps de crise, alors que les déficits des gouvernements varient de un à vingt millions de dollars, imaginer un surplus à 48 cents près, c'est se moquer du monde. Car songez que si Jean-Baptiste Beaufort n'achète pas une bouteille de vin Xérès, à 60 cents, tous les calculs si précis de M. Stockwell sont en fautive. Songez que si M. Stockwell lui-même dépense trente sous dans son département pour l'achat d'un paillason ou d'un pot à colle, fin l'exactitude. C'est de l'enfantillage exagéré que le trésorier ferait bien de laisser à d'autres.

Au cours de l'année terminée le 30 juin 1933, la dette consolidée nette de la province a augmenté de \$16,722,320.

Année 1934-35

M. Stockwell prévoit pour l'année 1934-35 qu'il se terminera au mois de juin 1935, un déficit de \$742,288, soit \$31,778,012 de recettes contre \$32,520,300 de dépenses.

Année 1933-34

M. Stockwell avait prévu l'an dernier lors de son discours sur le budget, un surplus de \$62,214,82, soit \$34,304,286, pour les recettes contre \$34,242,071 pour les dépenses.

Le trésorier dit qu'il espère boucler le budget au 30 juin 1934 prochain.

Année 1932-33

Pour cet exercice qui fera l'objet de nombreuses discussions au cours de la présente session, le trésorier provincial avait prévu un surplus de \$187,290. Cet exercice cependant s'est terminé au 30 juin 1933 par un déficit de \$6,840,907. On avait prévu dans le temps une recette de \$39,575,252 contre une dépense de \$39,387,961. En fait, la recette fut de \$31,023,889 et la dépense de \$37,864,787.

Le budget pour l'année 1934-35

Ce budget qui commencera au mois de juillet prochain et qui sera voté au cours de cette session prévoit une diminution générale des crédits, soit d'environ 5%.

On note une augmentation de \$977,979, dans le service de la dette publique (paiement des intérêts et fonds d'amortissement) soit une augmentation de 12%.

La plus grosse diminution des crédits est dans l'administration de la justice, soit \$984,870 ou 38%.

Viennent ensuite les crédits de la Voirie et des mines, soit une réduction de \$1,500,000 ou 22%.

Le département des travaux publics présente une diminution de \$200,000, soit 14%.

On constate ensuite une diminution de \$75,000 ou 10% dans les charges sur les revenus; diminution de \$50,000 ou 4% sur les asiles d'aliénés; une diminution de \$150,000 ou 4% pour l'instruction publique.

Par contre, on constate une augmentation de \$100,000 ou 14% pour l'hygiène, de 3 1/2% ou \$50,000, pour les terres et forêts.

Il n'y a aucune diminution ni augmentation pour la colonisation, l'agriculture, le ministère du travail, les écoles de réforme et d'industrie, la législation.

Le budget pour l'année 1933-34

L'an dernier, soit pour les prévisions de 1933-34, les prévisions budgétaires indiquaient une diminution de 25% sur l'agriculture; 22% sur la colonisation; la suppression du montant de \$1,000,000 pour le fonds de l'assistance publique; une diminution de 32% pour les terres et forêts; une diminution de 36% pour le ministère du travail; une diminution de 18% pour la voirie, soit une réduction globale de \$5,145,890.

Cette année, soit pour les prévisions de 1934-35, la diminution est de \$1,721,770, soit un total de dépenses prévues de \$32,520,300 contre un total de dépenses prévues de \$34,242,071, pour l'année 1933-34.

M. Martin Fisher, député de Huntingdon, a ajourné le débat qui sera repris la semaine prochaine.

Les concours physiques

On commence ensuite l'étude du

Avis de décès

LEBEL. A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 2 février 1934, décédé à 52 ans, Yvonne Lebel, institutrice. Funérailles le lundi 5 février à Cacouna, comté Temiscouata. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BIENFAISANCE QUI SE FAIT COMPATISSANTE
Nos bureaux ne ferment jamais. Nous maintenons en devoir — jour et nuit — un personnel d'urgence.
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Assurance funéraire
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE
FRAIS FUNÉRAIRES

L.-Eug. Coriois, Joseph Coriois,
Président et Secrétaire-Trésorier,
Anc. Général Cdo.

Rue Ste-Catherine, 302 Est

☎ Téléphone: 9-11

DEMANDEZ NOS BROCHURES ILLUSTRÉES

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

"PROFESSEUR FRANÇAIS"

628 Cherrier MONTREAL H.A. 2387

305 p.m. Artistes de concert.

7.00 p.m. Morton Bove, ténor.

8.00 p.m. Chloé Sorel, concert. Orchestre Rosario Bourdon.

11.15 p.m. The Lively Arts, par John Enkine.

WJZ

6.30 p.m. The Three X Sisters, trio harmonique.

7.45 p.m. Causerie: Constructive Solutions for Unemployment Youth, par Arthur E. Morgan.

10.30 p.m. Mario Goss, baryton.

11.15 p.m. Stars of the Winter, par l'astrophysicien Robert H. Baker.

WJZ

9.00 p.m. The Philadelphia Studio Orchestra, Direction Sylvan Levin. — La symphonie du Nouveau-Monde (de partie), de Dukak.

10.45 p.m. Mary Eastman, soprano, avec un orchestre de concert. — Kim Me Again (Mlle Modiste), de Herbert. Ouverture (Régiment) de Wagner. Zigzag (Bitter Sweet), de Coward. Soliel's Song, de Grieg. Espana, de Chabrier. Le ténébreux, de Padilla.

WJZ

5.45 p.m. Spanish Serenade.

6.30 p.m. La situation politique à Washington, par Frédéric Williams, Wile.

9.15 p.m. Vera Van, contralto, avec l'orchestre Jacques Renard.

10.00 p.m. Expédition Byrd au pôle Sud. Orchestre Daly, Maria Silveira, G. Grams.

WJZ

1.55 p.m. Metropolitan Opera Company.

7.15 p.m. Religion in the News, par le Dr Stanley High.

10.00 p.m. The Saturday Night Dancing Party, Orchestre.

11.30 p.m. Hollywood on the Air.

12.00 minuit, Carefree Carnival.

WJZ

5.30 p.m. Les Soeurs Neill, trio harmonique.

7.00 p.m. John Herrick, baryton.

8.00 p.m. Art in America: Painter Reports of the World.

8.30 p.m. Sous les ponts de Paris. Carlo Lamoureux, soprano; Ludovic Huot, ténor; Orchestre Allan MacIver.

10.30 p.m. WLS Barn Dance.

11.30 p.m. Orchestre Paul Whitehead.

12.00 minuit, Orchestre Jack Denny.

WJZ

9.00 p.m. The Philadelphia Studio Orchestra, Direction Sylvan Levin. — Sur les rives de la Moldau (Mon pays), de Smetana.

9.30 p.m. Fanfare Caribouroum. — Légende indienne: Légende de Tonadawha; Brave and Watchful, de Lopez; Bacchanale (Samson et Dalila), de Saint-Saëns; Boer of Niagara Falls; Marche: On the Mall, de Goldman; Sélection (Le soldat de chocolat), de Strauss; Auld Lang Syne.

10.30 p.m. Dédicace de Columbia Radio Playhouse (Radio City). — Au programme: Lucia, Roll, soprano du Metropolitan; Edwin C. Hill, colonel Stoenpape; Alexander Woodcock; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah (La Mont de Slegfried, de Beethoven; La Mont de Slegfried (Götterdämmerung), de Wagner; Marche et chœur (Tannhäuser), de Wagner.

12.00 minuit. — Symphonie Junior de Portland. — Orchestre Jacques Gershkovitch. — Une nuit sur une montagne nue, de Moussorgsky; Chœur Hallelujah

— CALENDRIER —

Demain: SAMEDI, 3 février 1934
Office de la Sainte Vierge, au min. sin.
Lever du soleil, 7 h. 19.
Coucher du soleil, 5 h. 09.
Lever de la lune, 5 h. 30.
Dernier quart, le 7, à 4 h. 28m. du matin.
Nouvelle lune le 13, à 7 h. 42m. du soir.
Premier quart, le 21, à 1 h. 11m. du matin.
Plleine lune, le 29, à 11 h. 37m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

VENT, FROID, NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Anjou d'aujourd'hui 2.
Même date l'an dernier 43.
Minimum aujourd'hui 5 sous zéro.
Même date l'an dernier 35.
BAROMÈTRE: 10 h. a.m. 29.35. 11 h. a.m.
MIDI: 29.37.
Chiffres fournis par le service M.-R. de Noël,
1610, St-Denis, Montréal.

Le procès de la contrebande à Québec

QUÉBEC, 2 (D.N.C.) — M. le juge Wilfrid Laliberté, qui préside présentement le deuxième procès de la contrebande, a adressé quelques remarques aux procureurs au cours de la séance de cet avant-midi. Il a demandé que les discussions entre avocats prennent fin de manière à ce que la cause ne soit pas retardée outre mesure.

La Couronne a continué ce matin l'interrogatoire du sergent F. W. Zannett, de la gendarmerie royale. Le témoin a continué à donner lecture des entrées faites dans les livres d'Alfred Lévesque, au sujet de la vente de certaines cargaisons de liqueurs aux accusés et particulièrement à Onile Lévesque.

La mort de Sarah Enright

L'on tiendra demain, en Cour du coroner, l'enquête sur la mort de Mme Sarah Enright, décédée à l'hôpital Royal Victoria, à la suite des blessures que lui infligea William Kelly, détenu à la Santé où il a confessé avoir tué Mme Enright. La cause a été ajournée pour permettre à des parents de la victime qui habitent Winnipeg d'identifier le cadavre.

La mort des aéronautes russes

Moscou, 2 (S.P.A.) — D'après une commission d'enquête, la sphère d'acier dans laquelle trois explorateurs de la stratosphère ont trouvé la mort ces jours derniers se serait détachée du ballon à une certaine hauteur du sol. Les aéronautes se seraient élevés à 72,178 pieds.

Aux Assises

Pour la deuxième fois dans les annales judiciaires provinciales le grand jury, aboli en 1933, n'a pu présider à l'ouverture du terme de février de la Cour du banc du roi, que préside le juge Wilson. Le rôle de février ne comprend, jusqu'à date, que six causes, c'est un des plus petits encore vus à Montréal.

Subiront leur procès au cours du présent terme: Joseph Lavardié, accusé du meurtre de sa femme; Maurice Abram, Emile Turcot et Armand Bessette, accusés de vol avec effraction; J. Arthur Tanguy, accusé de vol; Wilfrid Norbert, accusé d'avoir assailli un policier; Tom Hall, accusé de s'être livré à un commerce charnel; Issai Zakem, Alexandre F. Thomas, Joseph Boumancourt, et Eddy Michel Nassif, accusés de complicité après fait.

Le blé

Londres, 2 (S.P.A.) — La commission internationale du blé, qui vient de terminer une session à Londres, est d'opinion que c'est surtout le blé subventionné hongrois qui a fait fléchir les prix mondiaux du blé ces dernières semaines. Elle a résolu de demander aux 21 États qui sont ses mandants, d'abandonner d'un commun accord toute subvention du blé.

Daladier et Hitler

Paris, 2 (S.P.A.) — Dès qu'il aura obtenu un vote de confiance, le gouvernement Daladier exprimera une ferme opposition à la demande de réarmement que le chancelier Hitler a formulée dans un récent mémoire. Il dira que la France a déjà offert l'Allemagne toutes les concessions possibles.

Mémoire sur les carrières

Québec, 2 (D.N.C.) — La délégation montréalaise qui est allée rencontrer récemment le comité exécutif de Montréal, pour réclamer l'expropriation des carrières, a fait imprimer et distribuer aux députés le mémoire de M. le curé J.-R. Granger, de Notre-Dame du Rosaire, sur la question.

Le papier à journal

Protestation de nombreux journaux sur la fixation du prix à un minimum de \$41 la tonne

Washington, 2 (S. P. A.) — De nombreux journaux ont protesté auprès des applicateurs du plan présidentiel de restauration économique contre la requête de papeteriers du Canada et des États-Unis demandant qu'un prix minimum de \$41 la tonne livrée soit établi pour le papier à journal. Un porte-parole de ces papeteriers, M. Edgar Rickard, a affirmé que le prix de revient du papier de plusieurs papeteries du Canada et des États-Unis dépasse le minimum demandé.

Des journaux du Michigan et du Minnesota se sont prononcés en faveur de la requête.

Les journaux protestataires (contre certains quotidiens des États de l'Oregon et du Washington, ce sont des journaux faisant partie de l'"American Newspapers Publishers' Association", du groupe Scripps-Howard et de l'"Inland Daily Press Association") ont répondu que la réalisation du projet de papeteries équivaudrait à l'établissement d'un monopole, chose qu'interdisent formellement la loi et le plan présidentiel.

Les fabricants de papier à journal des États-Unis sont incapables de répondre à la demande des journaux de leur pays, ont continué les protestataires. Depuis 1926, les papeteries des États-Unis n'ont pas fourni 50 pour cent du papier à journal utilisé dans leur pays. D'autre part, les papeteries canadiennes peuvent fournir aux États-Unis tout le papier à journal dont ceux-ci ont besoin et de plus en fournir abondamment à d'autres marchés.

L'adoption du projet forcerait donc les journaux des États-Unis à payer le maintien dans leur pays d'une industrie qui ne peut même pas répondre à la demande. Elle les forcerait à compenser davantage la modicité des prix auxquels les papeteries canadiennes exportent du papier à journal en Amérique du Sud, en Grande-Bretagne et en Australie.

Les protestataires ont laissé entendre qu'ils sont prêts à recourir aux tribunaux.

Le bill des coiffeurs pour dames

Un incident amusant — M. Paul Sauvé ne peut appuyer la pétition — M. Gahies acquiesce

Québec, 2. — Un incident humoristique s'est produit hier après-midi, lorsque M. G. Fautoux, député de Ste-Marie a présenté le bill des coiffeurs pour dames. Il avait mis le nom de M. Paul Sauvé comme second.

M. Fautoux riait sous cape, pendant que le président de la Chambre lisait la pétition. Aussitôt M. Sauvé se leva et déclara qu'il est très honoré que l'honorable collègue l'ait choisi pour appuyer la pétition, mais qu'il doit néanmoins refuser pour raisons personnelles.

Les députés ont éclaté de rire et on a alors suggéré le nom de M. Maurice Gahies. Ce dernier a fait mine de protester, et s'est même levé à demi, puis avec l'air de dire: Il faut tout de même que ça soit quelqu'un, il a acquiescé.

Almanachs 1934

ALMANACH DU PEUPLE, au comptoir .25\$, par la poste .35\$.
ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS, au comptoir .25\$, par la poste .30\$.

ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, au comptoir et par la poste .25\$.

ALMANACH ROLLAND, au comptoir et par la poste .25\$.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Un Juif rédacteur en chef de la "Presse"

Me Marcus Sperber, dans une conférence sur les gloires juives au Canada, cite Jules Helbronner

M. Marcus Sperber, c.r., a fouillé l'histoire canadienne pour y découvrir les gloires nationales juives. Il a prononcé mercredi soir une conférence devant la Young People's League relatant le résultat de ses recherches. En voici la brève énumération:

La famille Judah a été pour beaucoup dans la fondation de la Banque de Montréal.

C'est pendant le temps que feu Jules Helbronner fut rédacteur en chef de la Presse que ce journal a fait les plus grands progrès. Jules Helbronner était Juif français. Ses enfants sont enterrés aujourd'hui dans les cimetières juifs espagnols et portugais, à Montréal.

Dans le domaine consulaire, M. Schwab, encore vivant, fut consul de France à Montréal; feu E. A. Ansell fut consul du Mexique à Montréal; feu Clarence I. de Sola fut consul général pour la Belgique; ancien militaire allemand, M. Kuhn fut le premier chef de police à Montréal en 1798; M. Hays, autre Juif, occupa le même poste en 1860.

L'une des premières compagnies de construction de navires faisant affaires avec la Nouvelle-France fut la compagnie Gradis. C'est elle qui approvisionna Québec de munitions pendant la guerre entre la France et l'Angleterre. Même les officiers de ces navires étaient Juifs. Ils étaient devenus tellement assimilés aux Français que plusieurs d'entre eux devinrent des marins célèbres.

Le bras droit du général Amherst lors de la conquête du Canada était le Juif Aaron Hart, commissaire général. Ce dernier reçut plusieurs seigneuries et fut le premier seigneur juif. Parmi ses plus illustres descendants, M. Sperber a nommé Ezéchiel Hart, député des Trois-Rivières à Québec au commencement du siècle dernier. Un autre descendant des Hart fut le docteur de nom, doyen de la Faculté de médecine de Bishop's College. L. A. Hart fut aussi professeur de droit à McGill.

Plusieurs Juifs ont servi sous les ordres de Salaberry. Les Joseph, Juifs d'origine anglaise, furent seigneurs de Berthier et leurs descendants ont contribué à organiser la compagnie des tramways de Montréal.

Selon M. Sperber, c'est un Juif des États-Unis, ingénieur, qui a dressé les plans de l'aqueduc de Québec.

M. Sperber a ajouté que les Juifs se sont distingués à Montréal dans les arts, le commerce et l'industrie. M. Schwartz a remercié le conférencier.

M. Lapointe président au Plateau

M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, présidera le débat universitaire du 9 février prochain qui aura lieu au Plateau (parc LaFontaine). Ce débat portera sur le sujet suivant: "Le bilinguisme intégré nuit-il à la culture française?" MM. Louis-René Beaudoin et Louis-Philippe Roy seront les deux étudiants de Montréal qui prendront part à ce débat avec deux étudiants visiteurs de l'Université d'Ottawa. Montréal enverra à Québec le même soir MM. Nantel David et Alban Flamand.

Billets en vente à la maison des étudiants, tél. Harbord 6671.

Les anciens de Polytechnique

Demain soir, à 7 h. 30, au Cercle Universitaire, banquet annuel des anciens de l'Ecole polytechnique.

Les accusations contre Pilon

Le juge Monet le condamne à subir son examen volontaire le 8 pour libelle blasphématoire — Dans l'intervalle, il devra comparaître pour le même motif

Le juge Monet a condamné, ce matin, le communiste Gaston (Albert) Pilon, accusé de libelle blasphématoire, à subir son examen volontaire qu'il a fixé au 8 février.

En rendant jugement, le juge Monet, s'adressant à Pilon, a fait les déclarations suivantes: "J'ai lu la conférence que vous avez prononcée à l'Université Ouvrière, rue Montcalm, le 13 décembre dernier. Vous y avez parlé des Papes d'une telle façon que l'on a cru sage de porter contre vous une accusation pour libelle blasphématoire. En vous attaquant aux Papes votre crime est moindre que si vous vous étiez attaqué à Dieu lui-même. Je reconnais que l'on peut, d'après la loi, émettre les opinions que l'on désire sur Dieu, l'Eglise et tout ce qu'il y a de sacré, mais il faut émettre ses opinions de manière à ne choquer aucune croyance. Tel n'est pas votre cas, vous y êtes allés grossièrement et les termes dont vous vous êtes servi sont très injurieux, c'est ce qui m'oblige à vous trouver coupable de libelle blasphématoire. Si j'étais au procès, peut-être en viendrais-je à une autre conclusion, mais à ce stade des procédures je trouve matière à procès et je vous condamne à subir votre examen volontaire que je fixe à jeudi de la semaine prochaine."

D'ici le 8 février, Pilon devra comparaître devant un autre juge sous une autre accusation de libelle blasphématoire pour s'être attaqué, encore à l'Université Ouvrière, rue Montcalm, aux dogmes de l'Eglise.

En Allemagne

Alfred Rosenberg nommé gardien de la philosophie naziste

Berlin, 2 (S. P. A.) — Le chancelier Hitler a nommé M. Alfred Rosenberg gardien de la philosophie naziste. Cela fait surgir la menace d'un nouveau conflit entre les nazis et les adhérents de l'ancienne réforme. En vertu d'un décret gouvernemental, cette philosophie, dite, du point de vue mondial, Weltanschauung, doit prédominer en Allemagne. D'après les pasteurs protestants, la nomination de M. Rosenberg prélude à la reconnaissance officielle du mouvement païen dit culte germanique. Chef du service des affaires étrangères du parti nazi, antisémite militant, M. Rosenberg est l'auteur d'un livre où se manifestent des tendances antichrétiennes.

Dollfuss mécontent d'Hitler

Vienne, 2 (S. P. A.) — Mécontent de la réponse du gouvernement Hitler au sujet de l'activité naziste en Autriche, le gouvernement Dollfuss aura recours à une action internationale. La forme qu'on projette de donner à cette action n'a pas été révélée.

Maire de Roberval

Roberval, 2 (S. P. C.) — M. Hyacinthe Gagnon a été élu maire de Roberval par une majorité de 120 voix contre M. Georges-P. Marcotte.

Représailles financières

Washington, 2 (S. P. A.) — Vu que la dévalorisation du dollar réduit théoriquement de 40.96 pour cent les dettes de guerre, le gouvernement Roosevelt a décidé d'user de représailles d'ordre financier, notamment sous forme de refus de crédit, contre les pays qui ont cessé leurs versements.

La Nouvelle-Zélande commande huit avions de bombardement

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 2 (S.P.C.) — Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a commandé à la firme britannique Vickers huit avions de bombardement. Les appareils devront être livrés en juin. Le gouvernement a reçu d'Angleterre plusieurs offres de services pour le pilotage de ces avions.

Lloyd George a lutté sourdement contre le maréchal Haig

LONDRES, 2 (S.P.C.) — Dans un discours à des officiers, le capitaine Alfred Duff Cooper, secrétaire financier du ministère de la guerre, a affirmé que Lloyd George, au temps où il était premier ministre, a lutté sourdement contre le commandant en chef des troupes britanniques, le maréchal Haig. Ayant exprimé l'opinion que, suivant le code militaire, les Allemands avaient droit de fusiller Edith Cavell, il a ajouté qu'en exécutant cette garde-malade ils fournissaient aux politiciens un moyen de recruter 100,000 hommes de plus contre l'Allemagne.

A l'hôtel de ville A l'Université Laval

Les officiers du "Board of Trade"

Le maire a assemblé ce matin les officiers du Board of Trade pour la prochaine année. Ce sont M. R. J. Magor, président, qui remplace M. Henry W. Morgan; M. C. Henderson, premier vice-président; M. J. L. Carson, second vice-président; G. Stanley Cook, secrétaire.

Taxe de \$5

M. l'échevin Legault a dit ce matin que le comité exécutif étudie le projet d'une taxe de \$5 sur les automobiles pour aider à défrayer le coût de l'enlèvement de la neige.

La rue Rachel

Il y aura lundi soir, à 8 heures, dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste, une réunion à laquelle les propriétaires du quartier Saint-Jean-Baptiste sont invités. On examinera de nouveau les moyens à prendre pour faire régler la question de l'expropriation de la rue Rachel.

Dom Bellot

Le savant religieux donnera des cours sur la technique et l'art moderne religieux en février, à Montréal

Dom Bellot, O.S.B., architecte religieux, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, s'embarquera au Havre ces jours-ci pour New York et se rendra de là à Montréal pour y donner une série de cours sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien.

Le savant bénédictin donnera ses cours, à partir du 10 février environ, à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Il traitera de la technique et de l'art moderne religieux. On prévoit qu'il donnera aussi quelques cours ou conférences à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

Vols dans trois banques américaines

(Service de la Canadian Press) Dans le Massachusetts, le New Jersey et le Texas, aujourd'hui, des bandits ont volé des milliers de dollars à trois banques. L'assassinat d'un agent de police a marqué le vol commis dans le Massachusetts.

Maire de Lévis

Lévis, 2 (S.P.C.) — M. J. A. Dorval est élu maire de Lévis par une majorité de 593 voix contre son adversaire, M. P.-E. Pelletier.

Le docteur Guérard remplace le docteur Rousseau au conseil — Professeurs émérites

Québec, 2 (D.N.C.) — L'Université Laval a annoncé hier soir plusieurs nominations importantes, à l'issue d'une réunion du conseil universitaire, sous la présidence de Mgr Camille Roy.

Plusieurs vacances causées par des deuil récents ont été remplies à la séance d'hier. Ainsi, M. le docteur Joseph Guérard a été appelé à remplacer M. le docteur Arthur Rousseau au conseil universitaire, tandis que M. le docteur P. V. Faucher a été appelé à remplacer M. le docteur Grondin, devenu professeur émérite.

Les nouveaux professeurs émérites nommés hier sont: sir Charles Fitzpatrick, de la Faculté de droit; M. l'abbé Ernest Nadeau, de la Faculté de théologie; M. Alphonse Pouliot, c.r., de la Faculté de droit; M. le docteur Grondin, de la Faculté de médecine, directeur de la maison des Etudiants à Paris; M. le docteur P. Coote, de la Faculté de médecine.

Le doyen de la Faculté de médecine, qui sera appelé à remplir le poste laissé vacant par la mort du regretté docteur Arthur Rousseau, n'a pas encore été choisi.

Le conseil universitaire a aussi accepté l'affiliation des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de celles de l'hôpital d'Yvoile, à Noranda, à l'Ecole des Gardes-Malades de l'Université Laval.

A l'Oratoire, le 1er avril

La Fédération des Ouvriers du Canada lance un nouvel appel à toutes les associations de la ville de Montréal de se rendre à l'Oratoire le 1er avril prochain, sur le terrain qui s'étend entre la rue et la colline. Tous les pèlerins se rassembleront à cet endroit et assisteront ensuite à une cérémonie religieuse. Il y aura sermon de circonstance et bénédiction du Saint-Sacrement. Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur a béni cette démonstration religieuse il y a déjà une dizaine de jours.

Banquet à M. André Fautoux

Demain soir, à 7 h. 30, au Club Confédération, banquet en l'honneur de M. le sénateur André Fautoux.

Le procès du sénateur Little

London, 2 (S.P.C.) — Le procès du sénateur Little et de ses deux frères, tous trois accusés d'escroquerie, commencera le 12 mars.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Enquêtes et trusts

M. Bennett a décidé de faire nommer une commission parlementaire qui devra faire une enquête sur les agissements de certaines organisations commerciales telles que les grands magasins et les magasins en série et sur les conséquences qui résultent de leurs méthodes d'achats en bloc pour le producteur d'abord, pour ses employés ensuite, et enfin pour le commerce de détail en général et pour le consommateur. La même commission devra aussi étudier les conditions qui existent dans le commerce des animaux sur pied et des viandes en conserves ainsi que rechercher les conséquences pour le public des relations qu'on dit exister entre les meuneries et les grandes boulangeries du pays.

Lorsqu'on se rappelle les résultats (?) de ces enquêtes conduites au sujet du monopole du cinéma au pays, au sujet du prix du lait et du monopole du charbon; lorsqu'on se souvient de la promesse de M. Bennett qu'il mettrait vite à la raison les grands manufacturiers qui profiteraient du tarif élevé par le parti conservateur au lendemain des élections et plus tard, pour assurer des bénéfices plus considérables aux dépens du consommateur, on est porté à considérer la nouvelle initiative du premier ministre avec un certain scepticisme.

à se demander même s'il ne s'agit pas simplement d'une manœuvre en vue des prochaines élections fédérales.

Toutefois, si nous ne devons pas attendre du gouvernement Bennett qu'il soit plus sévère qu'il ne l'a été dans le passé contre les maîtres de la finance, nous devons quand même attendre avec intérêt les résultats de cette enquête. Si elle ne fait que nous mieux renseigner au sujet de certaines manœuvres, de certaines méthodes commerciales déloyales et peut-être même malhonnêtes, ce sera un grand pas de fait. Nous saurons au moins où nous en sommes, nous serons mieux en mesure de juger la situation qui nous est faite. Nous pourrions réclamer en connaissance de cause alors que maintenant nous ne faisons que constater l'existence de monopoles sans pouvoir établir la portée réelle de leurs activités sur la vie économique du pays.

Un député libéral, M. Harry Butcher, dénonçait hier le procureur général de l'Ontario qui, d'après cette déclaration, aurait refusé de prendre des procédures contre des manufacturiers de radios bien qu'un inspecteur eût accumulé des preuves de monopole contre eux. L'enquête s'est faite privément. A-t-elle été possible à un politicien de refuser d'agir s'il y avait eu enquête publique? — C. H.

L'Oregon

M. R. Auzias de Turenne, de Seattle, vient de publier dans la bibliothèque du comité France-Amérique, à Paris, une brochure sur les origines de l'Etat de Washington et de Seattle. On y trouve des renseignements intéressants sur le rôle joué par les Canadiens français dans la colonisation de l'Oregon.

Le traité qui mit fin à la guerre de 1812 ne décidait rien au sujet des territoires mal connus alors du Pacifique. Après bien des difficultés une convention de 1818 rendit aux États-Unis le poste d'Astoria, dont les Anglais s'étaient emparés, tout en stipulant que l'Oregon resterait ouvert aux nationaux du Canada et des États-Unis pendant dix ans, convention qui resta en force jusqu'en 1846. En fait, la Compagnie de la Baie d'Hudson administrait ces territoires et ses centaines de trappeurs étaient en grande majorité des Canadiens français. Plusieurs de ces trappeurs, leur contrat avec la compagnie terminé, s'établirent dans la région. Il y avait là aussi un petit groupe de pionniers Américains remuants.

Le 2 février 1843, il y eut à Oregon City une assemblée pour organiser la lutte contre les loups, les pumas et les ours, et l'on nomma aussi un comité pour proposer, le 2 mai suivant, des mesures des-

tinées à assurer la protection de la colonie par des lois civiles et militaires. La compagnie prit ombrage de ce mouvement et demanda à ses anciens employés, alors colons, de neutraliser le vote américain pour que le pays demeurât dans le statu quo.

Le 2 mai cinquante-deux Canadiens français et cinquante Américains ou Anglais se réunirent à Champoug. Le comité proposa de constituer un gouvernement provisoire. Du côté des Américains il y avait un Canadien français de Terrebonne, François-Xavier Mathieu, qui avait du quitter le pays en 1837. Les Américains et Mathieu dirent oui. Les Canadiens français dirent non, à l'exception d'un, Etienne Lucier. Il finit par voter avec les Américains, leur donnant par sa voix la majorité.

Il convient de faire ici une réserve. M. Auzias de Turenne écrit en parlant de l'attitude des Canadiens lors de la rébellion des treize colonies: "L'Eglise et les seigneurs s'unirent alors pour prier leurs ouailles pour adjoindre leurs tenanciers, d'accepter le nouveau régime. La plupart faisaient la sourde oreille. Le gouverneur fit appel à l'évêque qu'il refusait de reconnaître; et Mgr Briand, Français de France, eut devoir excommunier les Américains récalcitrants. Parmi ceux-là, Felicité et Pierre Cadrain, Marguerite, Laurent et J.-B. Racine firent tête à l'orage avec quelques Dauphinois.

Héros obscurs, dont la mémoire devrait être gravée sur l'airain, martyrs qui atteignent aux limites de l'endurance humaine..."

L'auteur peut bien se demander: "Les Canadiens français qui ont eu à lutter jusqu'en 1840 pour obtenir enfin leurs libertés... n'y seraient-ils pas arrivés d'emblée soixante-trois ans plus tôt en s'unissant à Washington et LaFayette?" et conclure que "tout porte à croire que oui", si c'est son avis; mais parler de héros dans le cas de personnes nommées plus haut...

Toujours est-il que la mère de Lucier était parente de J.-B. Racine, et que Mathieu aurait exploité cette affaire en criant à Lucier au moment décisif: "souvient-toi, Lucier!"

En 1844, ces colons rédigèrent une constitution en tant que républicains de l'Oregon, "tout en respectant les États-Unis et l'Angleterre d'où nous venons". La frontière nord fut à 54-40 de latitude nord; cette frontière faillit provoquer une guerre, mais la question fut réglée par le traité de 1846 fixant la frontière au 49ème degré de latitude nord.

En 1848 l'Oregon devint territoire des États-Unis, puis en 1853 fut subdivisé en deux territoires: l'Oregon et Washington. Et en 1889 le territoire de Washington devint l'Etat du même nom, 42ème des États-Unis.

L'auteur fait ça et là des allu-

sions bibliques un peu forcées, par exemple à propos des étoiles du drapeau des États-Unis, il écrit: "Vision de Jacob d'il y a quatre mille ans", "Lévez les yeux au ciel, et comptez les étoiles si vous pouvez"; ainsi se multiplient votre race."

Citons, avant de terminer une hypothèse intéressante de l'auteur sur l'origine du mot Oregon. On le trouve pour la première fois sous la forme de *Ouragon*; or ce mot n'est pas un mot indien au moins sur la côte du Pacifique. Il est possible que ce nom vienne des premiers coureurs de bois, Canadiens français, qui auraient ainsi appelé ce pays, visité par de violents ouragans. — P. S.

Pour les orphelins de Saint-Arsène

Deux artistes dont l'une de réputation mondiale, une publiciste très bien faite, une oeuvre de bien-faisance des plus méritoires, tout cela n'a réussi à remplir la salle Saint-Sulpice qu'à petit tiers de sa capacité.

En dehors d'un groupe très restreint de personnes, le public ordinaire des concerts ne paraissait

pas s'être intéressé à cette séance, et les amis de l'institution formant le reste de l'auditoire. C'est grand dommage, car Mlle Madeleine Monnier a mis le meilleur de son cœur et de son intelligence au service des orphelins et Mme Hortense Lord, quoique fortement indisposée, n'a pas voulu laisser à d'autres le soin d'accompagner l'artiste avec qui elle s'accorde si bien depuis près de huit ans.

Le programme comprenait une Sonate de Bréval, un dix-huitième siècle qu'on dirait moderne, des œuvres de Chopin, Delibes, Schubert, Tchaïkovsky, André Bloch, Frank Bridge, Salmon, Conperin, Popper et, pour Mme Lord, trois pièces de piano de Schumann, Henselt, et Chopin.

Mlle Monnier est partie pour New-York ce matin. Elle jouera demain soir à Buffalo, reprenant, aux États-Unis, sa tournée qui s'étendra jusqu'au mois d'avril. Si elle revient en Amérique, à la saison prochaine, espérons qu'elle n'oubliera pas Montréal dans la liste de ses visites.

Frédéric PELLETIER

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Texte du discours de M. Stockwell sur les finances provinciales

La situation économique dans le monde, au Canada et dans la province de Québec — Les dépenses dans les divers ministères — Baisse des revenus

DEFICIT PREVU DE \$742,288.48 POUR 1934-1935

Québec, 2. — Voici le texte du discours du budget prononcé hier après-midi à l'Assemblée législative par M. Stockwell, trésorier provincial.

Monsieur l'Orateur.

L'année qui s'est écoulée, depuis que j'ai eu l'honneur de présenter mon premier budget, en est une qui témoigne d'un peu d'adoucissement dans les épreuves auxquelles l'humanité peut être exposée, quoique la grande dépression mondiale ait profondément touché son degré le plus profond dans le mois qui a suivi le discours du budget, en février 1933.

Les économistes et les publicistes conviennent généralement, lorsqu'ils portent leur attention sur le continent nord-américain, que l'activité dans les affaires a atteint son plus bas niveau en février et en mars de l'année dernière.

C'est particulièrement vrai dans le cas de nos voisins du sud, puisque ces mois ont marqué le plus fort de la débâcle dans laquelle ont sombré les institutions bancaires de cette grande république. Depuis que nous sommes le voisin le plus rapproché et le plus important des États-Unis, le réflexe de leurs embarras ne peut qu'influencer notre propre vie économique bien que les institutions bancaires du Canada aient résisté d'une manière très satisfaisante à la tempête des quatre dernières années et beaucoup mieux que ces pays qui avaient en œuvre une banque centrale sur laquelle ils avaient fondé de grandes espérances.

Ne convient-il pas de passer brièvement en revue les événements d'importance internationale qui ont eu des répercussions sur la vie économique de notre province?

Pour toutes les nations qui s'y trouvaient représentées, la conférence économique mondiale, tenue à Londres en juillet dernier, a été d'un grand désappointement, parce que, en raison de son complet insuccès, elle n'a trouvé aucune solution des trois principaux problèmes dont elle avait à s'occuper, savoir:

1. Les dettes de guerre.
2. La stabilisation de la monnaie.
3. Les guerres de tarif.

Cette affaire manquée a déclenché une ère de nationalisme économique d'une portée dépassant tout ce qui avait été expérimenté jusqu'ici dans les rivalités commerciales entre les nations.

La grande expérience entreprise par le président Roosevelt sous l'autorité de la "National Industrial Reconstruction Act" est actuellement en mouvement et le sujet, en nos pays, d'observation intéressée. On admet généralement que des mesures de rénovation en Canada ne peuvent être les mêmes en raison de l'état de la dette extérieure de notre pays, de l'insuffisance de sa production quant à certains produits, de son marché domestique plutôt limité et de son besoin d'un commerce d'exportation pour honorer les obligations découlant de sa dette extérieure.

L'expérience, toutefois, est de nature à influencer particulièrement notre vie nationale.

Jusqu'ici les tendances sembleraient indiquer qu'il y a déjà une surproduction de marchandises dont la distribution n'est pas proportionnelle au rendement.

Le projet anticipé des déboursés publics et nécessité des augmentations des dettes publiques sur un plan qui n'a jamais été expérimenté jusqu'ici par aucun pays, en aucun temps, dans l'histoire de l'humanité. Ces deux conditions sont généralement celles qui, dans le passé, ont plutôt précédé immédiatement toutes et chacune des dépressions économiques. Quand le projet aura été complètement réalisé et que le temps sera venu de payer, qu'adviendra-t-il?

Mais chez nous, il y a ce projet de grande actualité, celui d'une banque centrale. Le contrôle anticipé d'une banque centrale doit être capable d'exercer, en décourageant la spéculation déraisonnable au moyen de restrictions dans le consentement de crédit; contrebalancerait-il les exigences politiques inhérentes au contrôle gouvernemental de la monnaie, de la finance et du crédit? Et s'il arrivait, par malheur, que le gouvernement fédéral de notre pays fût aux mains d'un groupe dont les théories économiques et sociales seraient impraticables et malsaines, ce contrôle ne pourrait-il pas devenir virtuellement un instrument de destruction économique?

Au Canada

Les conditions générales en Canada durant l'année écoulée, dans un aperçu général, peuvent se résumer comme suit:

Le prix du blé, qui influe si sensiblement sur l'économie du Canada occidental, quant à son réel pouvoir d'achat des choses, a produit le Canada central, est descendu à un niveau désappointant et l'on peut dire la même chose en général des produits agricoles de toutes sortes dans tout le pays.

La plupart des autorités sont d'avis que le Canada, pour sa part, a eu à subir la pire phase de la dépression en février dernier, et qu'il y a eu amélioration lente mais régulière, particulièrement dans le rendement de l'industrie du bois et du papier-journal. Les compensations bancaires, les industries du transport et de la chaussure indiquent aussi quelque reprise générale dans les activités commerciales.

Les vicissitudes auxquelles le Canada était exposé auraient été beaucoup plus accentuées s'il n'avait pas eu à sa disposition les principaux éléments suivants de stabilité:

a) La paix et l'ordre qui ont prévalu, et la démocratie, nonobstant certaines imperfections, qui dirige encore le pays.

b) Notre système de banques commerciales, qui a résisté à la plus terrible tempête qui ait été inscrite dans l'histoire du genre humain, et il est au crédit de ces institutions que pas un seul sou de dépense du peuple, qui leur ont été confiées, n'ait été perdu et que pas une seule remise sur demande n'ait été retardée d'un seul moment. A constater ce splendide résultat, l'heure semblerait mal choisie d'opérer des changements radicaux dans les méthodes bancaires de notre pays, mais de plus amples commentaires sont superflus tant que l'on ne connaît pas la législation projetée.

c) La production de l'or et du nickel et l'amélioration générale dans le rendement minier, qui ont permis d'atténuer les inflexibilités récemment ressenties pour contrebalancer les obligations générales extérieures du pays. Au cours de l'année 1933, les dividendes payés par l'industrie minière en Canada accusent une augmentation de 21% jusqu'à une somme totale ainsi déboursée excédant \$29,000,000.

d) Les balances favorables dans le commerce général d'importation et d'exportation, qui ont été maintenues.

e) L'industrie du tourisme, avec ses grands bénéfices invisibles pour tous les éléments de la population, qui s'est maintenue, malgré quelque fléchissement, à fait sa part.

Dans Québec

Les conditions dans la Province de Québec indiquent quelque amélioration au cours de l'année. Il y a moins de chômage dans plusieurs centres, mais le grand drainage, pratiqué sur les ressources de la province pour aider au chômage, est encore en action, et le plus tôt sera abandonné ce système de secours direct, le mieux ce sera. Les gratuits, sous forme d'aumônes, produisent un mauvais effet moral et mental sur ceux qui les reçoivent. A cet égard, le système actuel d'exiger des contributions des autorités municipales a été le crédit de plusieurs municipalités jusqu'à l'extrême limite et l'urgence de quelque changement de plan est évidente.

Le crédit de nos municipalités doit être maintenu, entretenu comme il est dans la structure du crédit général de la province. La production du bois et du papier-journal accuse une augmentation considérable, surtout où les réserves étaient particulièrement basses, mais ces industries exploitent encore avec une marge de production relativement faible. La récolte du blé a été plutôt pauvre, mais une plus forte récolte de blé d'Inde, propre à l'ensilage, en a partiellement compensé la perte. La récolte des patates a été plutôt bonne.

Malheureusement l'amélioration de l'activité industrielle que l'on a remarquée en ces récents mois, et l'augmentation générale dans le prix des produits ont été grandement sinon entièrement contrebalancées par le prix extrêmement bas de tous les produits agricoles. A

moins que le prix de ces produits ne s'améliore dans un degré proportionnel au prix accru des marchandises que ne produisent pas généralement les classes agricoles, le pouvoir d'achat de nos agriculteurs restera faible et l'industrie dans les centres urbains ne peut entrevoir le bénéfice qu'elle pourrait autrement attendre. Les gages n'ont pas augmenté d'un degré sensible et l'absence du pouvoir d'achat par nos agriculteurs et nos ouvriers demeure le problème le plus aigu de la situation présente. Nos classes agricoles, toutefois, ont fait preuve d'un grand courage puisque les produits agricoles propres à la consommation alimentaire accusent une augmentation considérable sur l'année dernière, ce qui démontre l'approvisionnement abondant de nourriture pour notre population.

Les agriculteurs de la province de Québec n'ont nullement agi de manière à restreindre la munificence de la nature, soit en limitant les récoltes ou soit en détruisant le détail. Voilà qui est d'un remarquable contraste avec l'attitude des paysans russes, par exemple, lorsqu'ils se rendirent compte que leurs rétributions, en vertu du plan communiste, étaient injustes ou inégales. C'est aussi d'un remarquable contraste avec ces directives mal avisées qui ont pour but de limiter les récoltes et de participer à la destruction des produits naturels dont l'humanité a un besoin si pressant.

Nous vivons à une époque où les groupes et les organisations font connaître leurs besoins et leurs points de vue d'une manière non équivoque. Au cours des quatre dernières années de privation, j'ai été frappé de la parfaite quiétude et de la force d'âme dont ont fait preuve nos femmes et nous pouvons encore dire comme aux jours sombres de la grande guerre: "Les femmes furent splendides".

Dans les divers départements

On a dû maintenir, à un haut degré, l'activité des divers départements pour correspondre au désir légitime de ceux qu'il convenait d'aider.

Les conditions économiques que nous subissons présentement, exigent que l'on fasse subsister les emplois raisonnables tout en tenant compte des ressources à notre disposition.

Quoique la nomenclature ci-dessous ne figure pas sous la rubrique des secours indirects au chômage, il n'en est pas moins vrai qu'elle est grandement de cette nature et que ces dépenses faites au sein de tous les classes de la population, par toute la province, n'ont pas peu contribué à la stabilité générale.

(a) Tous les services pour la paix, le respect de la loi et de l'ordre et pour les fins de bon gouvernement, sous la direction du département du procureur général, ont soutenu les excellentes dispositions de notre population.

(b) Le secrétariat de la province, au moyen de fortes sommes d'argent destinées à cette cause, a aidé et encouragé l'instruction publique. Notre jeune population a été l'objet de sollicitude particulière de la part du gouvernement.

(c) Le département de l'hygiène publique, dirigé également par le secrétaire de la province, a maintenu ses efforts en vue d'améliorer les conditions sanitaires en général, par toute la province, et les statistiques démontrent clairement que jamais la santé de notre population n'a été meilleure.

(d) Le département des affaires municipales, sous la direction du premier ministre de la province, a continué d'agir comme conseiller dans les affaires administratives et financières de toutes les municipalités. Les directives et les services de ce département ont contribué énormément, par la méthode administrative propre aux affaires, au maintien de la solvabilité de toutes les municipalités en général dans toute la province. Lorsque, dans certains cas, ce département avait à résoudre des embarras administratifs, il a eu à en diriger, grâce à son organisation, toutes les opérations financières afin de mieux protéger ceux qui possédaient des obligations et qui pouvaient bénéficier des garanties données par ces municipalités.

(e) Nos institutions de bienfaisance, appuyées par le crédit général de la province, ont reçu de généreuses subventions malgré le fléchissement substantiel de plusieurs des sources de revenus qui, par la loi, sont destinés au fonds des charités publiques.

(f) Les travaux de construction de certains ponts, qui ne sont pas encore complétés, ont été continués, tandis que d'autres ponts ont été achevés au cours de l'année. Ces travaux accomplis et d'autres entreprises, dirigés par le département des Travaux publics, ont grandement contribué à remédier au chômage dans les endroits où se trouvaient les chantiers.

(g) Le département du Travail, qui en a la responsabilité, a appliqué les mesures destinées à protéger le public, comme celle de l'inspection des établissements industriels, des édifices publics et des appareils électriques et mécaniques, et ces mesures ont, sans doute, comme résultat, une diminution des réclamations à la Commission des accidents du travail. Ce département satisfait aux demandes d'ouvriers de toute catégorie industrielle qui lui sont adressées. Chaque fois qu'un in-

fraction lui est signalée, il met en vigueur le salaire minimum pour les femmes. Dès que les circonstances le permettent, la loi relative à la diminution des heures de travail est appliquée, à la suite de conférences entre l'ouvrier et l'industriel.

(h) Les dépenses faites par le département de la Voirie et des Mines pour la construction et la réparation des routes dans la province, et qui représentent des déboursés considérables en gages et en salaires, ont contribué dans une grande mesure à aider aux chômeurs dans diverses parties rurales de la province.

Comme résultat également de cette générale politique de voirie en cette province, l'industrie du tourisme, malgré quelques diminutions depuis ces deux dernières années, se trouve encore l'une des plus importantes de la province et on évalue à pas moins de \$35,000,000 l'argent qu'au cours de l'année dernière les touristes y ont laissé.

(i) Le département des Terres et Forêts a dirigé et appliqué des mesures de protection à nos grandes ressources naturelles et particulièrement à nos forêts.

(j) Le département de la Colonisation a déployé une activité vigoureuse et sans relâche par le moyen d'aide financière et d'encouragement à sa disposition dans le mouvement du "retour à la terre". De nombreux groupes de familles se sont établis sur un sol convenable et ce mouvement a démontré qu'il était l'une des mesures les plus propres à offrir un remède permanent au chômage que l'on remarque dans plusieurs de nos centres urbains.

(k) La tendance, déjà signalée au cours de ces quelques dernières années, de la part des autorités fédérales à discontinuer les subsides en faveur de l'agriculture, a ajouté de lourdes responsabilités et de nouvelles dépenses pour la province de Québec. Ces responsabilités, ainsi mises sur nos épaules, ont été loyalement et généreusement assumées. Conséquemment, les déboursés de ce département ont été plus lourds qu'ils pourraient avoir été nécessaires autrement.

L'agriculture

Ce département déploie son activité dans tous les domaines de production qu'exploitent les classes agricoles.

On a continué à accorder des octrois pour remplacer des animaux tuberculeux, qui, dans l'intérêt général, devaient être abattus, ainsi que les octrois pour drainer, améliorer les terres et pour mieux généraliser l'emploi des engrais chimiques et de la chaux.

La diminution dans les revenus se répartit principalement comme

Loi des véhicules-automobiles	\$ 250,000.00
Taxe sur la gasoline	400,000.00
Droits sur les successions	900,000.00
Licences, permis, etc.	600,000.00
Commission des liqueurs de Québec (compte de la vente)	2,000,000.00
Département des terres et forêts, (revenus)	1,600,000.00
avec une diminution correspondante dans les revenus secondaires, et comme conséquence il y a eu à subir un grave déficit.	

Voici sommairement, les résultats:

Revenus ordinaires (autres que les revenus au compte du capital, fonds en fidéicommis, dépôts, etc.)	31,023,889.60
Dépenses ordinaires (autres que les dépenses au compte du capital, fonds en fidéicommis, etc.)	37,864,797.56

Excédent des dépenses ordinaires sur les revenus ordinaires 6,840,907.96 |

Recettes au compte du capital et autres recettes 60,534,717.09 |

Dépenses au compte du capital et autres dépenses 53,693,809.13 |

Excédent du total des dépenses sur le total des recettes 1,333,933.64 |

Argent en banques, le 30 juin, 1932 3,042,308.45 |

Mandats autorisés mais non payés:

30 juin, 1933.....\$ 6,510,533.09

30 juin, 1932.....6,297,428.74

213,104.35

Argent en banques, le 30 juin, 1933.....\$ 1,921,479.16

Les détails de ces recettes et de ces dépenses se trouvent dans les comptes publics qui ont déjà été produits en cette Chambre.

La tabulation suivante vous démontrera nos revenus et nos dépenses par pourcentage.

1932-33 Revenu	
Subsides du Dominion	7.94
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)	11.93
Terres et forêts	8.75
Loi des véhicules-automobiles	16.20
Droits et honoraires, gasoline	15.85
Droits sur les successions	9.90
Taxes sur les corporations	12.77
Licences d'hôtels et de magasins, etc.	4.19
Autres revenus ordinaires	26.86
	12.47
	100%

Dépenses

Instruction publique	11.26
Voies et mines	16.81
Travaux publics et Travail	3.77
Agriculture	10.29
Terres et forêts	6.12
Colonisation	9.14
Administration de la justice	5.29
Gouvernement civil	6.48
Intérêts et fonds d'amortissement	11.77
Autres dépenses ordinaires	16.75
	14.09
	100%

L'année courante

Lorsque furent tabulés les estimés pour l'année courante, qui avaient été préparés, il convenait de remarquer, avant que ne fussent connus les résultats ci-dessus mentionnés de l'année précédente, les crédits étaient basés sur une diminution approximative de \$5,000,000.00 dans les revenus ordinaires et les appropriations des divers départements furent à peu près réduites de ce montant.

Ce serait beaucoup trop exiger, pour obtenir les résultats anticipés, que de compter sur le plein recouvrement nécessaire des revenus ordinaires, soit un modeste surplus, mais je suis heureux de pouvoir, devant cette Chambre, affirmer mon espoir de m'approcher beaucoup plus, à la fin de l'année administrative courante, de l'équilibre budgétaire.

Les prévisions de 1934-35

Le prochain budget des recettes et des dépenses pour l'année finis-

sant le 30 juin 1935, d'après les rapports des ministres des différents départements de l'administration, et qui doit être soumis à l'approbation de cette Chambre, se résume comme suit:

Recettes ordinaires probables: \$31,778,012.46; Dépenses ordinaires probables: \$32,520,300.94. Déficit: \$742,288.48.

Le modeste déficit que le gouvernement entretient ne signifie pas qu'il entend se désister de la plus rigoureuse économie dans tous les départements, mais, avec cette préoccupation, il y a espoir que des temps meilleurs accablent nos revenus, ce qui permettra, au terme de la prochaine année financière, d'équilibrer le budget. En attendant, les dépenses ordinaires probables ont été réduites au plus bas degré possible tout en tenant compte à la fois de l'état actuel des choses et du bien-être de la population. Ce budget s'inspire des principes suivants:

(a) Une rigoureuse économie.

(b) Des dépenses raisonnables

experts techniciens dans toutes les branches suivantes, savoir:

L'industrie animale, les services vétérinaires, l'industrie laitière, l'amélioration du bétail, l'aviculture, l'économie rurale, l'apiculture, l'industrie érablière, les fermes d'expérimentation, les entreprises coopératives, les arts domestiques, l'économie domestique, les publications diverses, les grains de semences, les concours pour prix, l'horticulture, la pomiculture, l'arboriculture, les jardins ouvriers, la production des patates et du tabac, la mise en conserve des légumes et des fruits, les clubs de jeunes agriculteurs, la protection des vergers, la destruction des plantes nuisibles, la guerre aux parasites et le tout au moyen d'un vaste service d'agronomie dans toute la province, ce qui permet aux cultivateurs d'obtenir les moyens nécessaires pour améliorer scientifiquement leurs fermes et les moderniser.

Les prêts consentis en cette province par la commission fédérale du Prêt agricole requièrent des paiements d'intérêt au taux de 6 1/2 p.c. La contribution de la province à cet égard est de 1 1/2 p.c. ce qui fixe à 5% le taux net de l'intérêt pour ceux qui ont contracté ces prêts à longs termes.

Les paiements, basés d'après ces données, ont été régulièrement payés à même les fonds provinciaux, à intervalles réguliers, à la demande des membres de cette commission.

Quoique la province eût à affronter un déficit, au cours de cette année passée en revue, la plupart des appropriations, votées sous les rubriques qui précèdent, ont été déversées dans le but de maintenir l'efficacité des services, et ces dépenses ainsi contractées ont accompli plus qu'on ne l'appréhendait pour soulager l'économie dont elle souffre en commun avec les autres et contre laquelle elle lutte depuis ces quatre dernières années.

En somme, tous les départements, dans leurs dépenses, ont collaboré loyalement à la tâche de se limiter aux appropriations budgétaires, sans rien sacrifier à l'efficacité des services.

Les résultats de l'année financière se terminant le 30 juin dernier, et que je vais vous donner brièvement, révèlent que nos revenus ont baissé plus que l'on s'y attendait, quoiqu'ils se fussent bien soutenus pendant les deux années précédentes; maintenant, vu que ces conditions se sont révélées tard dans l'année fiscale, les montants appropriés pour les divers départements ont absorbé le total du budget voté à l'exception de \$1,500,000 d'épargne effectuées.

La diminution dans les revenus se répartit principalement comme

Loi des véhicules-automobiles	\$ 250,000.00
Taxe sur la gasoline	400,000.00
Droits sur les successions	900,000.00
Licences, permis, etc.	600,000.00
Commission des liqueurs de Québec (compte de la vente)	2,000,000.00
Département des terres et forêts, (revenus)	1,600,000.00
avec une diminution correspondante dans les revenus secondaires, et comme conséquence il y a eu à subir un grave déficit.	

Voici sommairement, les résultats:

Revenus ordinaires (autres que les revenus au compte du capital, fonds en fidéicommis, dépôts, etc.)	31,023,889.60
Dépenses ordinaires (autres que les dépenses au compte du capital, fonds en fidéicommis, etc.)	37,864,797.56

Excédent des dépenses ordinaires sur les revenus ordinaires 6,840,907.96 |

Recettes au compte du capital et autres recettes 60,534,717.09 |

Dépenses au compte du capital et autres dépenses 53,693,809.13 |

Excédent du total des dépenses sur le total des recettes 1,333,933.64 |

Argent en banques, le 30 juin, 1932 3,042,308.45 |

Mandats autorisés mais non payés:

30 juin, 1933.....\$ 6,510,533.09

30 juin, 1932.....6,297,428.74

213,104.35

Argent en banques, le 30 juin, 1933.....\$ 1,921,479.16

Les détails de ces recettes et de ces dépenses se trouvent dans les comptes publics qui ont déjà été produits en cette Chambre.

La tabulation suivante vous démontrera nos revenus et nos dépenses par pourcentage.

1932-33 Revenu	
Subsides du Dominion	7.94
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)	11.93
Terres et forêts	8.75
Loi des véhicules-automobiles	16.20
Droits et honoraires, gasoline	15.85
Droits sur les successions	9.90
Taxes sur les corporations	12.77
Licences d'hôtels et de magasins, etc.	4.19
Autres revenus ordinaires	26.86
	12.47
	100%

Dépenses

Instruction publique	11.26
Voies et mines	16.81
Travaux publics et Travail	3.77
Agriculture	10.29
Terres et forêts	6.12
Colonisation	9.14
Administration de la justice	5.29
Gouvernement civil	6.48
Intérêts et fonds d'amortissement	11.77
Autres dépenses ordinaires	16.75
	14.09
	100%

L'année courante

Lorsque furent tabulés les estimés pour l'année courante, qui avaient été préparés, il convenait de remarquer, avant que ne fussent connus les résultats ci-dessus mentionnés de l'année précédente, les crédits étaient basés sur une diminution approximative de \$5,000,000.00 dans les revenus ordinaires et les appropriations des divers départements furent à peu près réduites de ce montant.

Ce serait beaucoup trop exiger, pour obtenir les résultats anticipés, que de compter sur le plein recouvrement nécessaire des revenus ordinaires, soit un modeste surplus, mais je suis heureux de pouvoir, devant cette Chambre, affirmer mon espoir de m'approcher beaucoup plus, à la fin de l'année administrative courante, de l'équilibre budgétaire.

Les prévisions de 1934-35

Le prochain budget des recettes et des dépenses pour l'année finis-

S.S. Paris
17 Février
Allez en Europe par le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse. Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.
Autres départs: S.S. CHAMPLAIN, 10 fév. 3 mars; M.S. LAFAYETTE, 10 mars; ILE-DE-FRANCE, 24 mars.
A. LABELLE, 1136, Place Phillips, Montréal, Can.
Tél. Marquette 3361

French Line

dans les services administratifs.

(c) De la protection pour notre capital humain.

(d) Des moyens suffisants de conservation et de protection de nos ressources naturelles et de nos biens primordiaux.

(e) Aucun impôt nouveau sur les contribuables de la province, pour le moment, si l'on peut s'en dispenser.

La dette publique

Au cours de l'année administrative, terminée le 30 juin, 1933, la dette consolidée nette de la province s'est accrue d'un montant de \$16,722,320.74 par suite de la vente de \$2,250,000 d'obligations de cinq ans à 5 p. c., de \$9,000,000 d'obligations de trente ans à 4 1/2 p. c., et de \$7,000,000 de billets de deux ans à 4 p. c., dont j'ai fait mention dans le discours du budget de l'année dernière. La différence entre le total de ces émissions et l'augmentation de cette dette consolidée nette est attribuable aux versements au fonds d'amortissement.

Cette augmentation illustre les temps difficiles que nous traversons.

Cela ne signifie pas, cependant, grâce à la modération quant aux emprunts dans le passé, que notre réserve de crédit s'en trouve ressermée, et sur appel de souscriptions, le 19 juillet dernier, au lendemain de notre année financière, pour une émission de \$10,350,000 d'obligations de vingt-cinq ans, à 4 1/2 p. c., nous avons reçus et accepté une offre de \$6.31 p. c., représentant un prix pour le gouvernement de 4.497 p. c. pour cette nouvelle somme d'argent, un taux qui n'a été égalé qu'à l'occasion de l'émission, pour l'emprunt de conversion du gouvernement canadien, d'obligations à termes relativement courts et plus tard, le 19 octobre. Lors de la mise en vente publique de nos obligations, un groupe éminent de Toronto en faisait le commentaire suivant: "La parfaite situation financière dont jouit la province de Québec est le résultat de la politique financière saine et modérée qu'elle a suivie depuis plusieurs années". Malgré ces forts emprunts, la dette par capita de Québec est la plus basse de toutes celles des autres provinces du Canada.

Les emprunts temporaires

Les emprunts temporaires à nos banques, au moyen de billets du trésor, au cours de l'année financière en question, devaient être né-

cessairement de quelque importance, en attendant que fussent conclus les emprunts à longs termes dont je viens de parler.

En attendant les emprunts permanents du 17 juillet 1933, dont je viens de parler, il restait à solder, au terme de l'année administrative et tel que détaillé dans les comptes publics, un montant de \$13,000,000. Au moment où les gouvernements, de par le monde entier, sont l'objet de critiques les plus sévères de la part du public et quand les gouvernements changent pour ainsi dire, presque quotidiennement, il est extrêmement satisfaisant de remarquer que l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, gagne en faveur et en estime dans toutes les classes de notre population. Ce sentiment fort étendu se manifeste en toute occasion; pas moins de trois élections partielles, depuis la dernière session de la législature, ont confirmé plus particulièrement son autorité et son prestige. Voilà un fait sans précédent, dans le domaine politique et gouvernemental de tout pays, à notre époque. La direction que le premier ministre de notre province a donnée à toutes les questions importantes, soumises à la récente conférence interprovinciale à Otawa, a été si forte qu'elle l'a désigné comme l'un des principaux hommes d'Etat de notre temps et a accru davantage le prestige dont jouissait la province de Québec dans les conseils de la nation.

Je propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.

"Avec ma vie"

Par LUCIEN RAINIER — POÈMES (Ouvrage couronné par l'Académie française)

"Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envol musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier.

Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, *Egrappages*).

"... poète délicieux... (Maurice Hébert).

Ce volume ne sera pas réédité. Il reste quelques rares exemplaires à \$1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

La Page Féminine

"Vivre en aimant"

Les livres

"Médailles de cire"⁽¹⁾

par JEANNE GRISE

La poésie sentimentale sera toujours incomprise des personnes qui, comme la chronique ici présente, préfèrent évoluer dans le domaine de la pratique et de l'ordinaire plutôt que dans les sphères éthérées tant chéries des faiseurs de vers. Chanter ses joies, ses amours, pleurer sur ses propres chagrins, s'abîmer dans de stériles regrets sur ce qui aurait pu être et qui n'a pas été, sur ce qui pourrait venir et ne vient pas, je me demande quelle utilité cela peut avoir, quel bien cela peut faire à qui nous lit où nous entend, si harmonieuses que soient les paroles, ou si riches, les rimes.

Mais si, en chantant sa joie ou en versant des pleurs sur son malheur, l'on sème des leçons bienfaisantes dans les cœurs, à la bonne heure: même s'il se glisse des petits péchés contre la césure ou toute autre règle de versification, la poésie aura sa raison d'être parce qu'elle pourra, ici et là, relever un espoir défaillant, encourager ou simplement distraire.

Allumer chaque jour une lampe nouvelle
Pour mieux voir en chemin tous les petits bonheurs;
Ne jamais avoir soif de multiples honneurs,
Mais accepter sa part d'une âme humble et fidèle...

nous dit Jeanne Grisé dans son recueil de poèmes publié à la fin de 1933. Voilà, enveloppée de gracieux alexandrins, une leçon; et des leçons gentilles comme cela, Mademoiselle Grisé en intercale un peu partout dans ses vers, comme elle le ferait en prose, sans plus d'apprêt ni de recherche ni d'effort. Elle s'écrit, plus loin:

Quand tu seras partie, ô ma verte jeunesse,
Pour ce lointain pays d'où l'on ne revient pas,
Je prêterai l'oreille à d'autres bruits de pas,
Et sur mes yeux, je sentirai d'autres caresses.

Je parlerai de toi, souvent, avec tendresse,
Comme de morts aimés qu'on évoque tout bas;
A te chanter encor, même après ton trépas,
Je goûterai, vois-tu, la plus pure allégresse.

Une autre prendra place en mon cœur, sur mon front,
Chaque jour la rapproche, et ses gestes mettront
Sur mon visage un masque à figure fanée.

Je ne la connais point, et pourtant sur mes traits
De main sûre elle esquisse et calcule ce portrait
Qui me ressemblera comme une soeur aînée.

Pas un mot de désespoir en envisageant le jour où viendra la vieillesse. Simplement une constatation résignée du visage différent qu'elle apportera. Même ses "Vains desirs" ne sont pas vains et voilà comment Jeanne Grisé les exprime:

Quand je passe rêveuse, à travers bois et champs,
Que je cueille une fleur où tremble la rosée,
Quand j'admire l'aurore et guette les couchants,
Quand je parle à la nuit qui franchit ma croisée,
Pour mieux voir ces beautés dont le maître est Dieu seul,
Je voudrais un regard pur et profond d'aïeul.

Quand je quête à la vie une part de bonheur,
Que j'élève les bras vers la blonde chimère,
Quand je rêve à l'amour, que je dis à mon cœur:
Suis le chemin fleuri, sois un vaillant, espère;
Afin de moins souffrir, je voudrais sans retard
Changer mon cœur trop neuf pour un cœur de vieillard.

Mais quand je serai vieille et que sur mes cheveux
Les doigts du temps mettront la neigeuse auréole,
Dans ma prière au Ciel, j'exprimerai des vœux:

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir, 75c franco.

Un sujet par mois.

AUX ARTISTES!

Un en-tête pour la page féminine

Notre sujet du mois intéressera tout particulièrement nos lecteurs et nos lectrices artistes. Il s'agit de dessiner un en-tête pour notre page féminine, représentant un symbole au choix du concurrent, de préférence approprié à la devise de la page et placé au milieu, à gauche ou à droite du titre. Le titre consistera dans ces mots: LA PAGE FÉMININE. Au bas de la vignette, au milieu, la devise en petites caractères: "Vivre en aimant". Le dessin sera exécuté à l'encre de Chine sur un papier non poreux, mais qu'il porte l'encre, et la bordure devra mesurer 12 pouces de largeur par 2 pouces de hauteur.

Le dessin accepté restera la propriété de notre journal et, réduit à une largeur de quatre colonnes, sera imprimé tous les jours au haut de notre page féminine.

Les concurrents sont priés de mettre leur signature au bas, à droite et à l'intérieur de la bordure.

Les copies non primées ne seront rendues à leurs propriétaires que si ceux-ci l'accompagnent des frais de poste. L'on voudra bien nous faire parvenir les essais non pliés mais roulés, afin que le papier ne soit pas brisé.

Le gagnant ou la gagnante recevra une liseuse en cuir repoussé ainsi qu'une attestation signée du secrétaire de la rédaction.

Nous ne considérerons pas les essais reçus après le 15 février. Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le "Devoir", 430 Notre-Dame est.

Si tu voulais, Seigneur, à ta sainte parole,
Mes regards s'en iraient, je verrais triomphant
Battre encore en mon sein, mon petit cœur d'enfant.

Comme il est possible d'être bon sans être bête les poèmes de Jeanne Grisé sont honnêtes et chrétiens sans être mal bâtis. M. Alfred DesRochers, qui a préfacé son volume, dit: "Si j'avais à coter ce recueil d'après une synthèse des quinze dernières années, je lui accorderais volontiers huit sur dix." L'on pourrait peut-être mettre les deux points qui manquent sur le compte de la place trop grande accordée au "je" et au "moi" dans les poésies de Jeanne Grisé... Car toute médaille a son revers — même les médailles de cire — et dans le cas qui nous occupe, ce revers pourrait bien porter en relief ces mots: Trop personnel. Il y a d'ailleurs jardins que le jardin du cœur et le jour où les poètes s'évadent définitivement du "moi" auquel ils sont si attachés, pour aller se promener dans la grande nature, observer et noter les merveilles qui s'y trouvent, ce jour-là la poésie aura une ferveur de plus: votre humble servante.

Il faut admirer, par exemple, l'auteur des Chants de la Solitaire, Lise Lamarre, qui publiait son volume de vers en 1931 aux éditions de la Revue Mondiale. Elle ne craint pas de nous raconter des scènes comme celles du "marché en province", de nous décrire le "chagrin du grillon", la "toilette de la mouche".

Sur ses jambes grêles,
Torses comme celles
D'un petit vieux maigrelet,
La mouche campée
Boit une lampée,
Dans le bol rempli de lait.

Mais cette mardaude
De la moricaude
A dérangé les atours.
Vite elle se hisse
Sur le bord qui glisse,
Y fait au galop trois tours.

Puis de sa toilette
Le détail s'apprête
Parmi vingt salamalecs,
Sans miroir ni glace,
Son corset se place
En trois déhanchements secs.

Ses jambes tricotent
Polissent, rabotent
Tout son corps également;
Quand ses manches noires
Frottent ses mâchoires,
Elle insiste proprement.

Enfin, ses mains nettes
Fixent des lunettes
Et rajustent ses bandeaux.
Lors, contente d'elle,
Elle se tord l'aile
Et se caresse le dos...

Rien de ce qui se passe dans la nature n'échappe à son observation et elle nous décrit tout avec cette simplicité-là. Cela repose des sentimentalités lyriques et des alexandrins cérémonieux, dont tant de poètes semblent les esclaves.

Mais pour en revenir au livre qui nous intéresse, Médailles de Cire, disons vite que Jeanne Grisé a du talent, qu'elle s'en sert honnêtement et sans prétention, comme elle le dit elle-même d'ailleurs:

Si j'avais eu l'audace ou le naïf orgueil
De songer à la gloire en faisant ce recueil,
De mon piètre succès, Lecteur, tu pourrais rire;

Mais je t'offre des vers écrits d'abord pour moi
Sans grands projets, et dont je pense, comme toi,
Que ce sont simplement des médailles de cire.

JEANNE

Faits et glanes

LE PLUS GÉNÉREUX

Un gros parvenu allait marier l'une de ses filles. Aussitôt, dans l'entourage du nouveau riche, ce fut une lutte à qui enverrait aux jeunes époux les cadeaux les plus élégants. Si bien que le jour de la cérémonie, on pouvait entendre dans les coins du salon des conversations dans le genre de celle-ci:

— Moi, disait un grand marchand d'huile de ricin, j'ai envoyé un service à table de Limoges de cinquante couverts.

— Moi, répondit un gros restaurateur retiré des affaires, j'ai fait don d'un service de verrerie pour cent personnes!

— Bah! fit un ancien fabricant de conserves, ce n'est rien. J'ai bien donné, moi, des couverts en argent pour deux cents personnes.

Mais un jeune homme qui passait à ce moment et qui était un noble de souche authentique, s'ap-

procha du groupe avec un sourire ironique.

— Vous avez beau faire, dit-il, pas un de vous ne serait capable de faire les choses mieux que moi!

Ah! et qu'avez-vous donc envoyé?

— Une pince à sucre... pour dix mille personnes!

Et il s'en fut d'un air digne.

LA ROSE ET LA VIOLETTE

L'institutrice cherche à faire comprendre par l'image la différence existant entre la rose et la violette.

— Une belle dame, dit-elle, portant une somptueuse toilette, passe fièrement dans la rue, sans daigner regarder personne, c'est la rose.

Derrière elle vient une petite créature qui marche tête baissée.

Et une élève d'interrompre:

— C'est son mari.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

ne lui suffisait pas de sauver la petite, il fallait encore s'occuper d'elle, "veiller au grain" et, par-dessus tout, lui inculquer des principes d'ordre et d'économie... Ils n'avaient aucun bon sens tous ces Parisiens. Ce n'était pas seulement Jeanne-Marie la pauvrete qui s'était montrée imprévoyante, mais avant elle, son mari, le Commandant, un brave homme, pourtant, avait administré sans la moindre jaugeote les Salines d'Aiguebelle. Il en était ainsi, d'ailleurs, de toutes les affaires du Commandant, de sorte qu'avant le désastre, ce dernier coup porté par le Pertuisot, les de Moline avaient déjà laissé un peu partout des plumes de leurs ailes.

Le pire, c'est qu'ils avaient vendu Fontarès, la maison, le parc, cent hectares de belles vignes pour un quignon de pain et sans l'aver-tir, sans le consulter — ce qui était bien le comble de la folie.

A ce moment, l'horloge du bureau sonna neuf heures et le petit homme se frappa le front.

— Bou Diou! fit-il... Je parle...

je parle... et le temps qui passe... Au revoir, mes enfants et merci tout de même. Si vous faites un tour sur la Côte, n'oubliez pas de me rendre là-bas une visite d'ami. Vous déjeunerez sur la terrasse avec la mama... Pas de façons, hein! — chez les Fabreguette.

Avant de franchir la porte vitrée, il renouvela son invitation:

— Sans adieu, mes bons amis, sans adieu!

CHAPITRE II

— Mademoiselle, vous oubliez ceci, prévint une vieille dame souriante, en remettant un petit sac de cuir noir à la jeune fille qui venait de sauter lestement du Métropolitain à la station du Trocadéro.

— Mon Dieu que je suis distraite! pensa la jeune fille.

Elle resta quelques secondes immobile à regarder la rame des wagons qui s'enfonçait dans le souterrain, puis une subite rougeur colora ses joues. Elle s'assit enfin sur un banc de la gare et, manœuvrant le fermoir de son réticule, en tira machinalement de menus objets: une paire de ciseaux, un dé à

Activités féminines

A l'Ecole d'action sociale

INSTITUT PEDAGOGIQUE, 4378 AVENUE WESTMOUNT—COURS DU SAMEDI, 3 FEVRIER 1934

2 heures: La Patrie canadienne, Abbé Lionel Groulx.

3 heures: La notion d'une biologie humaine: Applications à la Sociologie, Dr Antonio Barbeau.

4 heures: Economie sociale, R. P. Arthur Dubois, S.J.

Oeuvre de la soupe

Aux souscripteurs dont les noms ont déjà paru le Comité de la Soupe ajoute une quatrième liste et remercie les généreux donateurs faisant appel de nouveau à ceux qui n'ont pas encore répondu à l'invitation d'offrir un peu de pain et de soupe aux miséreux.

Sénateur S. J. B. Rolland, M. G. Lef, de Bellefeuille, M.D., Mlle Rose Graeger, Mme Gustave Perrault, M. O. Beaupré, M. Yvon Launer, M.D., Mlle Diana Gariépy, M. D. W. Gagnon, M. F. S. Mackay, notaire, M. Arm. Moncel, M. Alex. Beauséjour, M. Alex. Martin, H. Sainte-Hélène, M. Emile Lapointe, M. Al-déric Laurendeau, Mme A. C. Milleau, Mme M. H. Asselin, Cie Pap-ier Rolland, Mme Broquette, an-onyme, M. C. H. Veillet, Mme Ra-phaël Dufresne, M. J. A. Dubuc, Anonyme, M. R. Robitaille, M. J. Gervais, Inconnu, M. J. E. Labelle, M. J. A. Lemieux, Un particulier, M. Alph. Provost, Saint-Vincent de Paul, M. Olivier Lefebvre, Mme Alf. Proulx, Mme H. M. Grenier, M. F. X. Leduc, M. Félix Suzor, Mme P. E. Champoux, Mme Alice Brunelle-Lancôt, M. J. H. Brodeur, Mme E. Gauthier, M. et Mme D. La-voie, M. Omer Dansereau, M. J. Emile Barrette, M. B. Trudel et Cie, Mme Gratia Longtin, M. J. X. O. Trudel, Mme Laura Coderre, Mme Chs Bertrand, M. Lucien Ga-gnier, M. W. L. O'Donoghue, Miss Teresa Gorman, M. J. E. Renaud, M. G. E. Pagé, M. J. Beaudin, P. Lamy Frères, Miss A. Dupont, M. H. Lapointe, Une Amie de la Sou-pe, M. J. H. Labelle, M. Camille Pa-quet, N.L., M. L. Pelletier, Ber-thierville, M. Lésperance, Mme et Mlle I. Dupont, anonyme, Mme L. J. D'Artois, Mme D. Piette, M. Ths Milette, M. J. B. A. Valois, M. Ca-mille Ardton, M. J. R. Carmel, M. Léopold Renaud, Un ami JGB, Mme Frank Vizran, MM. Anderson et Valiquette, M. Lester Mercier, M. Emile Fifle, M. E. Hurtubise, M.D., M. J. I. Rogers, Mlle Lucie LaMo-the, Mme Wm. LaMothe, Boyer Lée, Mlle Sophie Gravel, Mlle Ga-brielle Gravel, Mme Rob. de Lori-mier, Mme J. Beaulieu, Mme J. I. Meunier, Mlle Hermine Gravel, anonyme.

Pensionnat Ste-Catherine

Tous les membres du Conseil de l'Amicale du Pensionnat Ste-Cathe-rine, ainsi que les chefs de grou-pes: Mmes O. Reed, J. N. Archam-bault, J. N. Hamel, L. Denis, Mlles B. Thériault, E. Laplante, R. Des-sautiers, C. Julien, L. Champagne, C. Lacroix, M. Hadick, lancent un dernier appel à toutes les ancien-nées élèves et à leurs amies, pour la grande partie de cartes de demain après-midi, dans les salles du pen-sionnat, à 2 h. 30. Les prix sont nombreux et magnifiques. A cinq heures le thé sera servi. Pour ren-seignements, appeler Mme Geo. A. Fortin, At. 7051, ou M. G. J. Papil-lon, Do. 9724.

"Il était une fois"

(Par FADETTE)

"Il était une fois..." Mots magi-ques! Mots évocateurs de nos plus merveilleuses heures d'enfance. C'est le titre d'un joli volume gris-vert qui contient de beaux contes, dont quelques-uns historiques. Vous voudrez les lire et les relire, pour les apprendre comme il faut et les raconter à vos enfants et, plus tard, à nos petits-enfants. Vous verrez leurs yeux s'agrandir et peut-être se remplir de larmes en entendant l'histoire du "Capitaine Jos", pauvre petit homme orphelin de mère et abandonné par son père, puis volé et finalement traduit en cour où l'on découvre qu'il avait été enlevé par une petite fille, qui était parce qu'il l'avait trouvée infirme et maltraitée, et qu'il volait la faire vivre du produit... de ses larcins...

Il y a aussi les histoires, racon-tées d'une manière neuve, de Jean-ne d'Arc, de Madeleine de Verchères, la légende de saint Patrice, le voyage des Rois Mages, l'histoire des petits chats qui n'avaient pas de père... et plusieurs autres con-tes si beaux et si bien écrits que

coudre, une boîte à poudre de riz dont elle n'aurait guère, puis un mé-dailillon dont elle fit jouer le res-sort et que ses yeux humides con-templèrent longuement.

— Je n'ai plus le droit d'être distraite, songea-t-elle.

Mais, en prenant cette réso-lution, la jeune fille sentit profondé-ment encore le poids de sa soli-tude.

Christiane de Moline avait dix-huit ans. C'était une fraîche et ro-buste personne, en dépit de son buste un peu frêle, de ses bras trop minces. Son père, le Commandant lui avait dit tant de fois: "Tiens-tu droite" que son corps ponctuellement asservi à la discipline avait gardé longtemps une certai-ne raideur, puis, vers quinze ans, le prodige habituel s'était accom-pli; la démarche de l'adolescente s'était faite plus souple et plus fé-mine. De cette éducation que M. de Moline croyait militaire, Chris-tiane ne gardait qu'un souci de correction, un resserrement d'é-paules qui tendait ses muscles, il

E A T O N

Manteau de qualité supérieure en

Seal d'Hudson

(Rat musqué)

Un manteau pratique pour les jeunes filles qui travaillent.

Venez de bonne heure samedi!

La quantité est limitée!

Le prix est avantageux!

195.00

D'une élégance pratique qui convient aussi bien aux sorties pour le travail ou plus habillées. Remarquez le col à pointe — la ligne amincissante — et les détails particuliers des manches. Dou-blure en crêpe de vraie soie à envers de satin, avec dessins travaillés (ouvrages).

Tailles 14 à 20 dans le groupe.

Payables par Paiements Différés, moyennant un supplément équitable.

Au troisième, salon de la fourrure — chez Eaton

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

COMMENT NOUS NOUS COIFFERONS



non seulement les enfants, mais aussi les adultes auront un réel plaisir à les lire.

"IL ÉTAIT UNE FOIS", par Fa-dette, est en vente au Service de librairie du Devoir, 75c franco.

L'art de reconnaître les styles

CONFERENCE DE M. J.-M. GAU-VREAU A LA SOCIÉTÉ D'ETU-DE ET DE CONFERENCE

A la dernière réunion de la So-ciété d'Etude et de conférences, devant un auditoire nombreux et attentif, M. Gauvreau, après une incursion dans l'antiquité égyptiennne, a donné l'histoire du meuble, du Moyen Age au second Em-pire.

"Le coffre", a dit M. Gauvreau, "est l'ancêtre du meuble". L'uni-que pièce de mobilier au Moyen Age, il est orné de volutes de fer forgé et de ferronnerie ciselée. Aux moyens rudimentaires d'as-ssemblage vient s'ajouter le rabot, qui permet le découpage plus com-pliqué, le gothique sculpté dans la masse. Le coffre évolue et devient chaire à coffre, avec haut dossier et accoudoirs, accolades et pan-neaux découpés; dressoir sur pieds, muni de vantaux, lit avec dais et courtines. Le losange fait son ap-parition. Cette époque est caracté-risée par l'inspiration personnelle et l'asservissement du mobilier par l'architecture.

Avec la Renaissance, époque bé-nie du sculpteur parce qu'elle per-met la fantaisie, le meuble évolue dans son ornementation sinon dans sa forme. Elle se caractérise par la symétrie, le retour aux arts grecs et romains et l'influence de l'ébène, qui amène la vogue de la base de chêne. D'où naquit l'ébénisterie. Le style Louis XIII se rat-tache à la Renaissance. Cette pé-riode est influencée par l'art ita-

PETIT CARNET

DE PASSAGE A MONTREAL

Mme M.-L. Martineau, de Drum-mondville, et M. A.-L. Mercier, de Québec, sont de passage à Mont-real et se retirent à l'hôtel Queen's.

EN CROISIÈRE

Mlle Marie Maréchal, de Mont-real, est partie par le Vulcania, en croisière pour la Méditerranée et fera un séjour au Miramar, à Can-nes et Royal Monceau, à Paris.

A ce terrible réquisitoire, la bon-ne Mme de Moline ne répondait pas, mais Christiane escaladait son père lui mettait les bras autour du cou et le Commandant, vaincu par sa fille, acceptait les caresses du "malheur des peuples".

Les de Moline constataient sou-vent qu'ils étaient heureux. Ils l'é-taient, en effet, sans fausse honte, un peu naïvement et ne man-quaient pas de s'étonner que les gens ne connussent pas autour d'eux un pareil bonheur. Des ren-tes solides, une carrière bien rem-plie — le Commandant avait pris sa retraite, mais passé dans la ré-serve, il s'intéressait encore aux choses militaires et retrouvait même, durant les périodes, son ac-tivité — une fraîcheur d'esprit qui leur permettait, chaque été, de goû-ter pleinement les joies du voyage, et par-dessus tout, l'amour de leur fille; c'était là, pour ces honnê-tés gens, un maximum de satisfac-tions qui leur assurait, au milieu de la foule, une place à la mesure de leurs ambitions.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'im-primerie Populaire (la responsabilité li-mi-tée), éditeur-propriétaire, Georges Pel-letier, d'éditeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir"

John chez les Cigales

par Pierre VILLETARD

3. (Suite)

Fabreguette, debout, gesticulait et se lamentait et, telle est la force de l'éloquence méridionale que, narquois, tout d'abord, les quatre employés cessant de sourire mau-dissaient, à leur tour, l'infâme Per-tuisot et plaçaient sincèrement la jeune orpheline.

— Jolie comme un cœur... Ju-gez-en plutôt, affirma le petit hom-me qui fit circuler entre les mains une photographie.

En l'accompagnant, à la gare, son Angeline lui avait dit: "Fais-pour le mieux" et le mieux, n'é-tait-ce pas de ramener l'enfant pour la soustraire aux dangers

d'une misère certaine. A leur âge, sans doute, la présence d'une je-ne fille bouleverserait leurs habi-tudes, mais ils avaient l'esprit de famille et, de plus, ce serait un vrai plaisir pour lui, Fabreguette, d'infliger, par son exemple, une rude leçon à l'entrepreneur.

— Bon sang ne peut mentir, dé-clara-t-il, en faisant sauter les car-tons verts d'un poing généreux.

Emu lui-même de son dévoue-ment, il toisa d'un regard humide les quatre employés, puis, satisfait de l'effet produit, un coude sur la table du rédacteur, il élabore son programme d'éducation, car cela

ne lui suffisait pas de sauver la pe-tite, il fallait encore s'occuper d'elle, "veiller au grain" et, par-dessus tout, lui inculquer des prin-cipes d'ordre et d'économie... Ils n'avaient aucun bon sens tous ces Parisiens. Ce n'était pas seulement Jeanne-Marie la pauvrete qui s'é-tait montrée imprévoyante, mais avant elle, son mari, le Comman-dant, un brave homme, pourtant, avait administré sans la moindre jaugeote les Salines d'Aiguebelle. Il en était ainsi, d'ailleurs, de toutes les affaires du Commandant, de sorte qu'avant le désastre, ce der-nier coup porté par le Pertuisot, les de Moline avaient déjà laissé un peu partout des plumes de leurs ailes.

Le pire, c'est qu'ils avaient ven-du Fontarès, la maison, le parc, cent hectares de belles vignes pour un quignon de pain et sans l'aver-tir, sans le consulter — ce qui était bien le comble de la folie.

A ce moment, l'horloge du bu-reau sonna neuf heures et le petit homme se frappa le front.

— Bou Diou! fit-il... Je parle...

Les discours sur l'Adresse

La canalisation du Saint-Laurent, la Société des Nations, la réduction des emblavures — M. McRea laisse entrevoir l'étatisation possible du "Pacifique Canadien" — Un bill pour légaliser les loteries pour les hôpitaux — Ajournement au 20

Ottawa, 2. — Le débat sur l'Adresse a encore fait le premier orateur à être M. F.B. Black, qui a traité tout d'abord de la Société des Nations. Il admet que celle-ci a rendu des services au sujet du trafic des narcotiques et de la traite des blanches, mais qu'elle a été une faillite complète comme moyen de prévention contre la guerre.

Passant à la question du Saint-Laurent, le sénateur Black ne croit pas qu'il soit opportun d'améliorer la navigation sur le Saint-Laurent de la façon proposée. Ce projet entraînera une très grosse dépense d'argent et il ne croit pas que les transatlantiques se rendent jamais jusqu'aux Grands Lacs. Il considère de plus que le traité conclu par le Canada avec les Etats-Unis n'a donné de résultats pouvant nous justifier de prendre d'autres engagements sans avoir scrupuleusement les effets qu'ils pourraient avoir.

Le sénateur Black ne croit pas que l'établissement d'une banque centrale force les banques commerciales à fermer un certain nombre de leurs succursales.

Le sénateur Lynch-Staunton, l'orateur suivant, n'a pas confiance dans les remèdes économiques suggérés récemment. Il est d'opinion que le relèvement des affaires mondiales est au-dessus des forces humaines. Il se déclare opposé à l'étatisation parce qu'il est d'avis qu'aucun gouvernement n'a le droit de tenir le peuple responsable des opérations de ces services. Le Canada n'aurait jamais dû avoir des chemins de fer nationaux et il regrette d'avoir voté en faveur de l'achat de cette compagnie. Quant à la Banque centrale, il préfère s'en tenir à l'opinion de financiers anglais plus qu'à tout autre.

En ce qui concerne la canalisation du Saint-Laurent, le sénateur Lynch-Staunton est d'avis que le traité devrait être déposé immédiatement devant la Chambre et non pas seulement après qu'il aura été adopté par le Sénat américain. D'un autre côté, il demande que les conditions dans lesquelles l'énergie électrique sera exportée aux Etats-Unis soient bien définies dans le traité et que l'on règle aussi une fois pour toutes les questions de la diversion des eaux du lac Michigan. Il ne voit pas d'un bon oeil la nomination, en cas d'urgence, d'une commission composée d'un représentant de chaque pays et d'un troisième nommé par les deux gouvernements.

M. McRea

M. A.D. McRea se déclare absolument opposé à un ajournement prolongé du Sénat au début de la session. Il dit que le gouvernement a plusieurs problèmes importants à étudier et que les enquêtes qui doivent être faites à ce sujet pourraient parfaitement bien être confiées au Sénat. Les principaux de ces problèmes sont: le chômage, le coût de l'administration, les déficits des chemins de fer et la mévente des blés.

Il dit que le crédit du Canada est bon en Angleterre mais pas aussi bon en France et qu'il a fait auprès de financiers de Londres lui a révélé que la raison en était que les finances du Canada n'étaient pas en assez bon ordre pour obtenir la pleine mesure de crédit sur le marché anglais.

Il dit qu'à la dernière session il a maintenu qu'une direction unique pour les chemins de fer avec une distribution équitable des recettes nettes était essentielle si l'on voulait voir disparaître les déficits. A ce moment-là cependant, une législation à cette fin n'aurait pas été justifiée, vu que le *Pacifique Canadien* était une compagnie privée. Depuis, le gouvernement a été obligé de garantir un prêt de \$60,000,000 au *Pacifique Canadien* et il sera certainement appelé à en garantir d'autres.

Les chemins de fer

Dans ces conditions, il croit que le gouvernement serait justifiable d'exiger une seule direction pour les chemins de fer et qu'on attende que cela soit fait avant de nommer le bureau des régisseurs.

Parlant du coût de l'administration, le sénateur McRea est d'avis que les taux d'intérêt devraient être réduits mais qu'il sera probablement nécessaire d'adopter une législation spéciale à ce sujet.

Au sujet de la Banque centrale, il recommande que lorsque celle-ci sera établie elle fasse connaître son intention d'empêcher notre dollar de dépasser 60 cents de façon à donner aux affaires canadiennes une stabilité que les Américains ont obtenue de cette façon. Il s'ensuivra une réduction de 40% dans le coût de l'administration et une diminution dans le principal et les intérêts des obligations du gouvernement. Cela ne fera certainement pas l'affaire des créanciers, mais il ne faut pas perdre de vue que le dollar à 60 cents aujourd'hui vaut autant que le dollar à 100 cents en 1920. Nous n'aurions pas pu faire cela tant que les Etats-Unis avaient l'égalon-or à cause des obligations que nous avons envers ces pays, mais nous pouvons maintenant faire comme eux et dévaloriser notre dollar.

Il conseille toutefois au Canada de se retirer de la Société des Nations avant qu'il ne soit trop tard, car, pour lui, rien ne pourrait justifier le Canada de sacrifier de nouveau la vie d'un seul de ses enfants sur les futurs champs de bataille de l'Europe.

Le sénateur McRea dit que s'il

était français, il conseillera à la France de déclarer immédiatement la guerre à l'Allemagne et de l'annihiler avant qu'elle ait eu le temps de se préparer.

MM. Hughes et Tanner

Le sénateur Hughes fait remarquer que l'inflation a ramené la prospérité en Australie et a aidé d'autres pays. Il croit que c'est la seule façon logique de diminuer nos dettes. Il est aussi d'opinion que si les gouvernements des pays européens ne ferment pas les manufactures d'armes, la guerre est inévitable.

Il se déclare entièrement en faveur d'une enquête sur les prix des produits de première nécessité telle que proposée par la Chambre des Communes.

Le sénateur Tanner dit qu'il faut que la canalisation du Saint-Laurent se fasse sinon maintenant du moins dans un avenir rapproché. Il est convaincu que ce projet, lorsqu'il aura été mis à exécution, bénéficiera grandement au Canada y compris les Provinces Maritimes.

Les terres de l'Ouest

Le sénateur Aseltine fait remarquer que de nombreuses terres de l'Ouest ne sont pas propices à la culture mixte. D'un autre côté, il est d'opinion qu'il n'y aura pas de difficulté à réduire les emblavures conformément à l'accord de Londres. Il suffira pour cela d'enseigner seulement les jachères d'automne. Cependant, au lieu d'une réduction des emblavures, il serait plutôt en faveur de laisser chaque cultivateur récolter tout le blé qu'il voudra mais de ne lui en laisser mettre sur le marché qu'un certain pourcentage. Il n'est pas en faveur de l'annulation des dettes mais d'un ajustement des dettes contre le demandeur d'ailleurs la majorité des cultivateurs de l'Ouest.

Il voudrait qu'une "holding" prenne à son compte les dettes hypothécaires des cultivateurs des prairies, qu'elle émette des obligations 4% et qu'elle renouvelle les hypothèques à cinq pour cent. Il dit qu'il a consulté à ce sujet plusieurs banquiers de l'Est; ceux-ci se sont déclarés en faveur du principe mais ont émis l'opinion qu'il devrait s'appliquer à tout le Canada.

MM. Horner et Pope

Le sénateur Horner prétend que les "pools" du blé ne peuvent pas être tenus responsables de la tentative faite en 1930 de maintenir les prix du blé à un niveau élevé. Ce sont les commerçants de blé qui

sont les grands coupables dans cette affaire.

Le sénateur Pope fait un vibrant appel en faveur du développement du commerce entre les pays de l'Empire et il ajoute que le premier ministre a fait beaucoup pour le Canada avec ses accords commerciaux.

Les loteries

Un projet de loi pour la légalisation des loteries en faveur des hôpitaux a été présenté par le sénateur G.H. Barnard, et il a subi sa première lecture.

Après une longue discussion, le Sénat s'est ajourné au 20 février prochain.

L'Union des citoyens

L'Union des citoyens de la métropole a fondé hier soir une section dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire. M. Edouard Martin en a été élu président. M. E. Ladouceur, vice-président; M. François Millette, secrétaire.

Au cours de l'assemblée, qui a eu lieu à la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, MM. Georges J. Lépine, le notaire J. Proulx, et Léopold Favreau ont parlé. M. Lépine a exposé le but de l'Union des citoyens de la métropole; M. Proulx a parlé de la nécessité de l'union, et M. Favreau a félicité les organisateurs de ce groupement.

Ce soir, à l'école Salaberry

Les propriétaires et citoyens du centre-est de Montréal sont invités à un grand rassemblement, ce soir, à l'école Salaberry, angle des rues Robin et Beaudry, sous les auspices de l'Union des citoyens de la métropole. Les orateurs seront MM. Georges J. Lépine, Adhémar Raynault, Dr D.E. Lecavalier, Hector Fortier, J.A. Lamarre et le notaire Joseph Proulx.

La succession du sénateur Tessier

UN GROUPE DEMANDE LA NOMINATION DE M. G.E. DUS-SAULT

Québec, le 2. — Un groupe d'élèves du comté de Dorchester a adressé un mémoire aux journaux en faveur de la nomination de M. G.E. Dussault, de Sainte-Marguerite, ancien préfet du comté et ancien organisateur conservateur, comme sénateur de la division de la Durantaye, en remplacement de feu le sénateur Jules Tessier.

Résolution des avocats du district de Richelieu

ON DEMANDE LA NOMINATION DE M. AIME CHASSE A LA PLACE DE FEU LE JUGE MARTINEAU

A une réunion tenue le 30 janvier au palais de Justice de Sorel, sous la présidence de Me G. Laroche, les avocats du district de Richelieu ont adopté une résolution pour demander au gouvernement fédéral la nomination de Me Aime Chasse, au poste de juge de la Cour supérieure en remplacement de feu le juge P.G. Martineau.

Mort du sénateur Robert Forke

Le défunt fut chef progressiste et ministre de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King (1926-1929)

Winnipeg, 2 (S.P.C.) — Le sénateur Robert Forke, ancien chef progressiste, ministre de l'immigration et de la colonisation de 1926 à 1929, est décédé ce matin, à l'âge de 73 ans.

Né en Ecosse, il avait immigré à l'âge de 22 ans. Peu après son arrivée au Canada, il était allé s'établir cultivateur à Pipestone, au Manitoba. En 1921, il obtenait son premier mandat aux Communes, et il devenait chef des progressistes en remplacement de M. T. A. Crerar, démissionnaire. Réélu à l'élection générale de 1925, puis à celle de 1926, il acceptait peu après le portefeuille de l'immigration et de la colonisation dans le cabinet King. Nommé sénateur le 30 décembre 1929, il résignait son portefeuille, M. Forke faisait partie de la United Church of Canada.

Sa femme et trois filles lui survivent. Le décès de M. Forke porte à neuf le nombre des vacances au Sénat.

Neuf sièges vacants

Ottawa, 2 (S.P.C.) — La mort du sénateur Forke cause la neuvième vacance au Sénat canadien: deux en Nouvelle-Ecosse, trois, au Nouveau-Brunswick; deux, dans la province de Québec; une, en Ontario et une au Manitoba. Au Sénat, il y a maintenant 50 conservateurs et 37 libéraux.

Les élections aux Trois-Rivières

MM. Poisson, Lamy et Ryan élus Cinq figures nouvelles

Les Trois-Rivières, 2. (D.N.C.) — Un seul des échivins sortant de charge, l'échevin Welie Poisson, gouverneur de la prison, et deux vétérans des affaires municipales, les ex-échivins Napoléon Lamy et Robert Ryan ont été élus hier après une lutte municipale très vive. En dehors de ces trois élus, le conseil comptera cinq figures nouvelles.

Le vote a donné le résultat suivant: quartier St-Louis, siège des propriétaires, M. Ernest Fleury, 132 de majorité; siège des locataires, Napoléon Lamy, 667 de majorité; quartier Ste-Ursule, siège des propriétaires, M. Robert Ryan, 134 de majorité; siège des locataires, M. Rosaire Lacroix, 10 de majorité; quartier St-Philippe, siège des propriétaires, M. Welie Poisson, 14 de majorité; siège des locataires, M. Arthur Guimont, 92 de majorité; quartier Notre-Dame, siège des propriétaires, M. William Dick, 25 de majorité; siège des locataires, M. le Dr Henri Lacroix, 73 de majorité.

Le carême au Gesù

Le R. P. Théophile Hudon, S.J., prêchera encore cette année le carême au Gesù. Il a choisi comme thème: "Egoïsme et charité". Les sujets des instructions seront: Masques et mascarade; Les jeunes barbares; L'Eternelle sacrifiée; Victoires de la charité; L'Amour parfait.

Sir Mathias, hôte du Cercle des avocats

Sir Mathias Teller, juge en chef de la province, était l'hôte du Cercle des avocats de Montréal, hier midi à l'hôtel Place Viger. A l'issue du déjeuner auquel assistaient

plusieurs membres de la magistrature, qui s'étaient joints aux avocats pour féliciter le nouveau chevalier de Saint-Georges, M. A. Papineau-Mathieu, président du Cercle, a fait l'éloge de sir Mathias et l'a présenté à l'auditoire. M. le juge en chef a ensuite prononcé une allocution.

Maire d'Iberville

Saint-Jean, 2 (S. P. C.) — M. Louis Régnier, maire d'Iberville depuis dix ans, a été réélu hier par une majorité de 161 voix. La lutte a été vive, la Fédération des ouvriers du Canada appuyant l'adversaire du vainqueur, M. J.-Noé Beauchemin. Pratiquement 80 pour cent des électeurs ont voté, exactement 490 sur un total de 620.

Les trois candidats que M. Régnier appuyait ont été élus comme échivins: Agénot Davignon, élu échevin du quartier nord, par 206 voix de majorité, contre E.-A. Chaptut; Georges Adam, élu échevin du quartier centre, par 107 voix de majorité, contre Modeste Gamache; Ludger Lacombe, élu échevin du quartier sud, par 83 voix de majorité, contre François Goyette.

Maire de Drummondville

Drummondville, 2. (S.P.C.) — M. W.-A. Moisan, notaire, maire de Drummondville depuis dix ans, a été réélu hier par une majorité de 446 voix, contre M. J.-A. Tetreau. Le vote a été considérable, 1,100 sur un total de 1,250 électeurs. Tous les échivins avaient été élus par acclamation la semaine dernière, et c'est un échevin de l'ancien conseil qui a fait la lutte à M. Moisan. Les échivins élus la semaine dernière sont MM. J.-B. Bergeron, Eugène Pelletier, Dr Lucien Hélie, F.-X. Belhumeur, Armand Toupin, Adélard Girard et J.-C. Duchesne.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Saveur naturelle du thé

THÉ VERT "SALADA"

'Frais des plantations'

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

M. Lalrecque, I.C. M. Calloux, I.O.
(A.J. Papineau, I.O. et arpenteur.
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉ
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
Dépouilles des griffes Rille et Irwin.
EDDICE THEMIS MONTREAL
10, St-Jacques ouest. HA. 0482

ASSURANCES

Paul-E. Gravel
ASSUREUR-CONSEIL
Tous les gains. Tous les risques.
Analyses des polices gratuitement.
Tél. PL. 6039 - 276 O. St-Jacques

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier, Montréal
Tél.: MARquette 2383-2384

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDEAU & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. 155 Exch. 25 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, O.S.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, O.R. M. Goudreau, C.R.
Antoine Garneau H.-N. Garneau
Marcel Pigou.

Jacques Carlier, L.L.L., O.R. Tél. LA. 7209
Jean-Victor Carlier, L.L.L., L.
L.-J. Berville, L.L.L., B.
J.-Eugène Rivard, L.L.L., L.

CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg" Montréal.
139 ouest, rue Craig

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
Soliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Hagnon, de Billy & Idolghen
Immeuble Mortu
111 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone: 2-4775 et 2-4779
QUEBEC

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION

INVENTEURS
Demandes de Brevets d'Invention
Formules de Trouve d'Invention
enregistrées
ALBERT FOURNIER
938 RUE STE CATHERINE EST
MONTREAL

COMPTABLES

P.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél.: HARBour 5990

LaRue & Trudel

COMPTABLES AGRÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
J. Wilfrid Boulet, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
A. Emile Desrosiers, C.A. Jacques Larue, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. J.-Paul Baulieu, C.A.
Geo. Henri Poirier, C.A. Roland Chénier, C.A.
— 4000 Avenue St-Jean, P.Q.

DACTYLOGRAPHES

ACHETONS, vendons et louons dactylographes usagés. Réparations gratuites. Papier carbone, rubans et papeterie.
General Typewriter Service Limited.
37, rue Notre-Dame est, LA. 7595
4-7-34

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée
458 STE-CATHERINE EST
Tableaux, gravures, eaux-fortes, à des prix très raisonnables, pour cadeaux de noce. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux. — Matériel d'artiste.
HARBour 6894

TAXIS MODERNES Cherrier 1171

15\$ AU DÉPART

PERSONNEL — à la femme

QUE penserait votre mari si vous l'accueilliez ce soir revêtue de votre robe de mariée qui date de plusieurs années? Il se demanderait alors comment vous avez pu être si jolie jadis dans une toilette qui semble maintenant tellement surannée.

Cependant votre mari se rend-il bien compte que le style des meubles a changé tout autant que la mode féminine? (Rappelez-vous ce que vous lui disiez l'autre jour: "La plupart de nos meubles ont été achetés dès après notre mariage".)

Il n'y a pas de meilleur temps que maintenant pour accueillir votre mari dans votre robe de mariée — et lui montrer ensuite les annonces de meubles dans notre journal. Aujourd'hui même vous pouvez lire et voir tout ce qui se rapporte aux ventes de meubles qui se font présentement. Et vous serez sans doute surprise de constater que votre mari est tout aussi intéressé que vous-même. La plupart des hommes n'aiment pas parcourir les magasins. Mais il est très facile de leur faire lire les annonces dans la sérénité du foyer.

Ne pensez-vous pas que ce serait le bon temps de lui faire "approuver" l'achat des nouveaux meubles que vous désirez tant posséder?



NARCISSE DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — disait La Fontaine.

Notaires HARBour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10, rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Plateau 6717
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences appliquées
Cours classiques, commercial, leçons privées - Brevets
1448 RUE SHERBROOKE, OUEST

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Té-

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Pour nous aider

UNE PERTE FACILE A EVITER

Les renouvellements d'abonnements

La majeure partie des abonnements au "Devoir" expirait au 1er janvier.

Nos lecteurs, sans s'imposer personnellement un gros ennui, nous rendraient un grand service en renouvelant tout de suite ces abonnements.

Qu'ils veuillent bien songer que, s'ils nous obligent à leur adresser des avis, ils risquent de nous faire perdre, en même temps que l'intérêt, une somme assez considérable.

Supposons, par exemple, que 5,000 abonnés seulement retardent de trois mois le paiement de leur abonnement: cela ne représenterait pour chacun qu'une économie, en intérêt, de quelques sous. Pour le "Devoir", c'est, en intérêt, en frais de poste, de papeterie et de travail, UNE PERTE DE PLUSIEURS CENTAINES DE PIASTRES.

Une perte qu'un peu de bonne volonté, mais de bonne volonté généralisée, peut nous éviter.

Nous prions qu'on y songe.

Les grands barrages

M. Jacques Rabut traite de l'évolution de leur construction

M. Jacques Rabut a traité de l'évolution de la construction des grands barrages à sa cinquième conférence, mercredi soir, à l'Ecole polytechnique. Voici un résumé succinct:

L'histoire des barrages est ancienne; les habitants de l'Egypte et de l'Inde les employaient déjà pour l'irrigation. Des ouvrages remarquables ont été construits en Espagne au XVI^e siècle et en France au XVIII^e siècle, mais le développement de ce genre de construction ne commence vraiment qu'au XIX^e siècle.

Les constructeurs ont utilisé tout d'abord le barrage-poids, qui résiste par sa seule masse à la poussée des eaux. Toutefois les premières applications sont peu rationnelles; elles se caractérisent par le volume énorme et inutile.

C'est seulement vers 1850 que Salzi, Delocre et Maurice Lévy ont établi les premiers principes qui ont conduit à la réalisation d'un profil rationnel demeuré longtemps classique sous le nom de "barrage français".

Au XX^e siècle, le développement considérable des grands barrages aux Etats-Unis a fait réaliser des perfectionnements importants: construction par tranches séparées, assainissement par drains du parement amont et du sol de fondation, rideaux étanches à l'amont, etc.

A l'heure actuelle le profil des barrages-poids se ramène sensiblement à la forme d'un triangle, avec parement amont voisin de la verticale.

Les efforts des constructeurs ont surtout porté sur les moyens d'empêcher la pénétration de l'eau à l'intérieur du barrage, tant par le parement amont que par la surface de contact entre le massif du barrage et le sol de fondation; il faut également s'opposer à son passage à travers le sol au dessous du barrage.

Un autre type de barrage, réalisé au cours de ces dernières années est le barrage-voûte (qui peut comprendre une voûte unique ou des voûtes multiples). Le barrage-voûte tend à prendre un grand développement, en raison des avantages qu'il présente au point de vue de l'économie et de la sécurité; toutefois on ne dispose pas encore de méthodes de calcul rigoureuses, et c'est à la méthode expérimentale que l'on a eu principalement recours pour se rendre compte des efforts qu'ils peuvent supporter. Des applications hardies en ont été faites récemment en France et aux Etats-Unis.

Le barrage à voûtes multiples permet, depuis l'emploi du béton armé, des solutions très économiques.

Enfin, les barrages en enrochements et en terre sont employés dans certains cas, mais leur exé-

cution demande des précautions particulières.

Parmi les solutions nouvelles proposées, soit pour la consolidation ou la surélévation de barrages existants, soit pour la construction d'ouvrages neufs, on peut citer le procédé imaginé par M. Coyne, basé sur la compression artificielle du parement amont d'un barrage en béton au moyen de tirants ancrés dans le sol de fondation.

Les études et les recherches qui se poursuivent au sujet de la construction des grands barrages sont centralisées par les soins de la Commission Internationale des Grands Barrages, dont le siège est à Paris.

Les questions à l'ordre du jour sont actuellement l'étude de la déformation des ouvrages et l'amélioration de la qualité des ciments afin de diminuer l'importance des retraites et des déformations qui en résultent.

Université de Montréal

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Cours du 2 février 1934:

7 h. 30 p.m. — M. l'abbé Armand Perrier — Morale sociale: "L'organisation du droit naturel international à la lumière de la philosophie thomiste". Existence d'un bien humain distinct du bien national et du bien surnaturel de l'individu, auquel ce bien humain est subordonné comme moyen. La société internationale construite selon les principes chrétiens, dernière perfection de l'homme pendant sa vie terrestre.

8 h. 30 p.m. — R. F. Marie-Victorin — Botanique: Répartition actuelle des végétaux sur le globe: Causes, modes de répartition; Aire des espèces; Flores naturelles.

Le "Lafayette"

Le *Lafayette*, paquebot de la Ligne française, qui quittera New-York le 17 février pour une croisière de 19 jours aux Antilles, a remis dans son itinéraire l'escala à la Havane, le Paris de l'Amérique. Pendant un certain temps, la Ligne française avait cru qu'il serait difficile de s'arrêter à cet endroit, à cause de l'acuité de la situation politique, elle s'est informée et croit maintenant que l'escala ne présente aucun danger pour les voyageurs.

S. E. Mgr Limoges ira à Rome

Mont-Laurier, 2. — Son Excellence Mgr Eugène Limoges, de Mont-Laurier, s'embarquera sur le *Roma*, de la Ligne italienne, à New-York le 10 février prochain à destination de Rome. Il sera absent pendant quelques mois. Le supérieur du séminaire St-Joseph de Mont-Laurier, M. l'abbé A. Jutras, accompagnera Son Excellence.

En Louisiane

Jubilé d'argent du R. P. Jean-Baptiste Lachapelle, curé de Léonville

Le 19 décembre dernier la belle paroisse de Saint-Léon, Léonville, Louisiane, diocèse de Lafayette, célébrait avec éclat le jubilé d'argent de son vénéral curé, le Père J.-B. Lachapelle, Canadien du diocèse de Joliette, autrefois, qui s'en est allé la-bas depuis plusieurs années pour se dévouer au salut de nos frères les Acadiens réfugiés sur les rives charmantes des bayous (rivières) Tèche et Atchafalaya. Les Canadiens qui avaient le bonheur de faire une randonnée en Louisiane en avril 1931, sous la direction du *Devoir*, se rappellent encore cette belle et hospitalière paroisse, située non loin des Opelousas, décorée de palmetteaux pour recevoir triomphalement les Canadiens. Le dévouement inlassable et l'exquise délicatesse du R. P. Lachapelle sont encore bien frais à notre mémoire, et de notre lointain Canada nombreux furent les témoignages sympathiques pour ce zèle missionnaire et ce grand patriotisme pour qui nous gardons le meilleur souvenir.

Le 19 décembre dernier son évêque, Mgr J.-B. Jeanmard, les sommités du diocèse, Mgr J.-M. Langlois, V.G., curé de la Nouvelle Ibérie, Mgr Teurlings, de Lafayette, Mgr Vigliero, chancelier, Mgr Keller, de Rayne, et particulièrement les frères canadiens et acadiens qui sont du diocèse, les RR. PP. F. Chasson, curé de Mamou, le premier Acadien à aller se dévouer pour ses frères déportés, Charles Leveseur, J.-B. Godbout, Jeannerette, H. Fortin, de Pine Prairie, Armand Hamel, de Rayne; Armand Cyr, de Eunice; P. Cloutier, D. Senneville, Joseph Lafleur, M. Gaudet et une vingtaine d'autres étaient de la fête. Le jubilaire chanta une messe des plus solennelles en présence de Mgr Jeanmard, au trône, et Mgr Langlois, V.G., fit un éloquent sermon sur la vie du prêtre et les sacrifices qu'elle comporte. Monseigneur l'évêque voulut bien ajouter une allocution où il félicita le jubilaire de son zèle, et le remercia des nombreux services rendus à ses ouailles, et lui souhaita de continuer ainsi encore longtemps, car il aimait à reconnaître bien hautement les sacrifices qu'il s'est imposés pour le bien des anciens et présents paroissiens.

An banquet qui suivit la messe le R. P. Colliard, curé des Opelousas, fit un discours rempli d'esprit, ainsi que les Pères Chasson, Gaudet et Mirat. Le Père Lachapelle sut y répondre avec beaucoup d'émotion.

Parmi les nombreux témoignages de félicitations que reçut le vénéral Père on remarque ceux de son frère, l'abbé Israël Lachapelle, de Montréal, de Mgr Prud'homme, de Prince-Albert, de Mgr Camille Roy, V.G., recteur de l'Université

Laval de Québec, Mgr Forget, V.G., de Montréal, Mgr LePailleur, P.A., Mgr Richard, de Verdun, du chanoine Roch, des Missions Etrangères, du chanoine Mousseau, de Montréal, du R. P. abbé Dom Pacôme, de la Trappe d'Oka, de M. Omer Héroux, du *Devoir*, de Montréal, du directeur de l'*Action catholique*, de M. Jules Livernois, de Québec, ainsi que des abbés Omer Bégin et Emile Couture, de Sainte-Croix de Lotbinière.

On sera sans doute heureux d'apprendre que les Acadiens de la Louisiane sont à organiser un voyage au Canada pour assister aux fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada. Ils seront sans doute très nombreux et nous leur disons d'avance qu'ils sont les bienvenus. Les organisateurs de ce voyage sont les Pères J.-B. Lachapelle, de Léonville, et Fidèle Chasson, de Mamou, M. Dudley Leblanc, d'Abbeville.

UN AMI DE SAINTE-CROIX

Croisières en Afrique du Sud

Avec envolées au-dessus du continent noir

De concert avec la Compagnie des wagons-lits, l'Agence Cook organise des croisières mensuelles de New-York en Afrique du Sud avec croisières aériennes au-dessus de la jungle du continent noir. La traversée de New-York à Gibraltar et de là à Capetown se fera par paquebots de la Ligne italienne. De là, les touristes monteront à bord de puissants avions et survoleront les régions minières comme les régions de chasse de la Rhodesia, de Tanganyika, de Kenya et de l'Ouganda. Les avions descendront aussi près du sol que possible pour distinguer les troupeaux d'animaux sauvages: éléphants, tigres, etc.

Le retour se fera par avion, de l'Afrique du Sud au Caire, à Alexandrie, à Athènes, à Brindisi, par avion. Les voyageurs prendront ensuite le train pour Naples où ils s'embarqueront à destination de New-York à bord du *Vulcania*, de la Ligne italienne. Les voyageurs feront environ 13,000 milles en avion. Le premier contingent de voyageurs pour cette croisière maritime et aérienne quittera New-York le 3 mars.

Une lettre du Cercle Le Caron

Pour demander une loi efficace afin de supprimer les associations du genre de l'Université ouvrière

Le Cercle d'études sociales Le Caron a envoyé la lettre suivante à tous les ministres du cabinet Taschereau, à tous les conseillers législatifs et à tous les députés à Québec:

Informez-vous chez vos voisins

Probablement que dans votre voisinage, il y a une femme qui a bénéficié du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Parlez-lui-en, elle vous dira tout le bien que ce remède lui a apporté avant et après la naissance de son bébé, au retour de l'âge, ou chaque fois qu'elle souffrait de douleurs menstruelles.

Force avant la naissance de l'enfant

"J'ai un beau garçon. J'ai pris votre Composé Végétal jusqu'au dernier instant. J'y ai trouvé beaucoup de différence. Mon accouchement s'est bien passé, mieux que les précédents, et je l'attribue à votre remède. J'aimerais à aller voir, personnellement, toutes les femmes et leur en parler. Mon estomac était très affecté. J'étais affreusement nerveuse et toujours malheureuse. Quand je me couchais, je croyais que c'était pour la dernière fois. J'ai pris des remèdes tout l'hiver, sans effet, jusqu'à ce que je commence le Composé Végétal. J'ai dû en prendre huit bouteilles, mais les résultats ont été bons. Votre remède m'a été bienfaisant." — Mme R. McAsley, 6½ ave. Byron, O., London, Ont.

LES TABLETTES AUSSI

Plusieurs femmes aiment les Tablettes de Lydia E. Pinkham, pour leur commodité. Elles soulagent et empêchent les douleurs et malaises périodiques. Soulagement permanent assuré par l'emploi constant. Nouveau paquet approprié à la bourse. 55c chez tous les pharmaciens.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lynn, Massachusetts, E.U.A., et Cobourg, Ontario, Canada

Montréal, le 29 janv. 1934
L'hon. L.-A. Taschereau,
Premier ministre de la province,
Québec.

M. le Premier ministre,
Le Cercle d'études sociales Le Caron prie les autorités civiles d'avoir à passer une loi efficace, lors de sa présente session, pour faire disparaître complètement les associations telles que l'Association humanitaire, Université ouvrière et autres associations de ce genre.

Cette menace de plus en plus grave contre l'autorité civile et religieuse vous y oblige. Nos enquêtes sérieuses prouvent qu'il est temps

d'agir si nous ne voulons pas saper par sa base notre société telle que constituée.

Le Cercle d'études sociales
Le Caron, Secrétaire,
Ed. BOISCLAIR

Assemblée annuelle des auteurs canadiens

L'assemblée annuelle de l'Association des Auteurs Canadiens, (section française), aura lieu samedi soir, le 3 février prochain, à 7h. 30, à l'Hôtel Queen's.
M. Paul Fontaine, avocat d'Ot-

tawa, prononcera une causerie sur l'œuvre des Frères-Artistes. Mentionnons, parmi les articles au programme, le rapport du secrétaire, M. Albert Lévesque, et du trésorier, l'élection des officiers pour l'année 1934 et la discussion d'un projet pour la fondation de sections régionales.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

Vente Annuelle de Février

Chez T. BEAUREGARD & CIE

Paletots sur mesure

REDUCTION SENSATIONNELLE SUR TOUS NOS PALETOTS D'HIVER EN VUE D'UNE LIQUIDATION RAPIDE:

Prix à compter de **9.95 - 11.95 - 14.95** et plus

Complets sur mesure

Prix à compter de **12.50 - 14.00 - 18.00** et plus

MAGNIFIQUE COLLECTION DE LAINAGES IMPORTES D'ANGLETERRE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

EVITEZ LES PROFITS DES INTERMEDIAIRES, ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — UN OUTILLAGE MODERNE, UNE MAIN-D'OEUVRE EXPERTE, NOUS PERMETTENT DE VOUS OFFRIR DE REELLES VALEURS A DES PRIX VRAIMENT BAS — NOUS SOMMES PERSUADES QU'UNE VISITE A NOTRE MAGASIN VOUS CONVAINCRA

7905 St-Denis, coin Gounod - 2^{ème} Plancher - Téléphone DUpont 5200



COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Taux réduits
La Banque de la réserve fédérale à New-York vient de réduire le taux de réescompte à 1 1/2 %, ce qui est une nouvelle mesure en vue de promouvoir l'expansion du crédit.

Price Bros.
La lutte se continue pour le contrôle de Price Bros. et les intérêts Duke-Price-Rothermere-Beaverbrook viennent de faire une nouvelle offre. En fait, c'est l'offre ancienne qu'on a améliorée en vue d'obtenir une ratification par tous les intéressés.

Dans la nouvelle offre, on s'engage à payer en argent tous les intérêts, à faire et à garantir une émission de débiteurs au montant de cinq millions de dollars, à transporter à tous les créanciers des certificats de dettes pour le plein montant de leurs créances, certificats qui rapporteraient un intérêt de 5 % cumulatif lorsque les bénéfices de la compagnie seront suffisants, à accorder aux actionnaires privilégiés la pleine valeur des titres actuellement détenus en titres nouveaux, cumulatifs 5 % lorsque les bénéfices de la compagnie seront suffisants et à transporter aux porteurs d'actions ordinaires environ le tiers des actions allant à ceux qui souscriront les débiteurs et le dernier tiers aux organisateurs qui doivent soumettre le projet en guise de commission.

Prêts aux courtiers
Le montant des prêts aux courtiers consentis par les banques de la réserve fédérale, à New-York, est maintenant de 888 millions de dollars, une augmentation de 109 millions sur la semaine dernière.

Avances
L'adoption de la politique de remonétisation aux États-Unis a eu pour effet de faire avancer les cours des actions et des obligations sur les marchés américains et même sur les marchés étrangers qui deviennent plus confiants. Par contre, les prix des produits n'ont pas été influencés beaucoup.

A la Bourse

La Bourse de Montréal annonce que sa nouvelle politique en vue d'assurer une partie de la commission aux courtiers qui ne sont pas membres, mais qui se seront fait inscrire comme membres correspondants par l'entremise d'un courtier local sera en vigueur à partir de lundi prochain. La même politique est adoptée par le Curb et par la Bourse de Toronto et on espère par là atteindre une plus grande coopération entre les trois marchés et un volume plus considérable d'affaires.

Cours de l'or

Londres, 2 (P.A.) — Le cours de l'or a encore avancé de 4s. à 130s. 6d.

Cours de l'argent

Londres, 2 (P.A.) — Le marché de l'argent est plus faible et le cours recule de 3-16 à 19-16.

Cours du sucre

New-York, 2 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: mars, 1.54; mai, 1.58-59; juil. 1.62; sept. 1.66-67; déc. 1.70; jan. offre, 1.71.

Cours du café

New-York, 2 (P.A.) — Le marché du café a avancé.
Rio: mars 7.35; mai, 7.52; juil. 7.70-71; sept. 7.82-84; déc. 7.97.
Santos: mars, offre, 8.83; mai, 10.05; juil. 10.17-18; sept. 10.51; déc., offre, 10.60.

Documentation

L'actualité économique (jan.)
La nouvelle politique américaine des hauts salaires — Ernest Teilhae, ancien professeur à l'Université de Poitiers.
La crise et le pouvoir d'achat de la classe agricole — Fortunat Fortier, licencié en sciences commerciales.
Les applications de l'économie dirigée — P. Benard, de la Société d'Études et d'Informations économiques de Paris.
Fais et nouvelles: La récolte canadienne en 1933 — M. Roosevelt et l'argent-métal.
A travers les revues: La semaine de quarante heures — La crise des chemins de fer aux États-Unis.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, liv. S.	84.86	2-3 84.97 1/2
France, franc	80.0392	0.643
Belgique, belga	0.1390	2287
Italie, lire	0.0526	0.860
Suisse, franc	0.193	3210
Espagne, peseta	0.402	6665
Hollande, florin	0.193	1346
Suède, cour.	0.268	2575
Norvège, cour.	0.268	2510
Danemark, cour.	0.268	2232
Brazil, milreis	0.1198	0.873
États-Unis, dollar	1.00	— 1/4 prime
Allemagne, r.m.	0.2382	3.905

A MIDI

Cours officiels tels que fournis par la Presse canadienne:
Dollar sterling à Montréal 84.96 1/4
Dollar canadien à Montréal 81.01 1-16
Franc français à Montréal 0.638
Dollar sterling à New-York 84.91
Dollar canadien à New-York 84.91
Franc français à New-York 0.633
Dollar sterling à Paris 77.69 frs
Dollar amér. à Paris 15.67 frs
Dollar canadien à Paris 15.68 frs.
En or, le dollar sterling vaut 12s. 2d., le dollar canadien 59.65 sous et le dollar américain 61.90 sous.

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Domination du Canada.		Offre	Demande
4 1/2 %	15 oct. 1939	99 1/2	100 1/2
4 1/2 %	15 oct. 1944	99 1/2	100 1/2
4 1/2 %	15 oct. 1949	99 1/2	100 1/2
5 %	15 nov. 1938	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1943	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1948	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1953	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1958	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1963	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1968	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1973	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1978	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1983	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1988	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1993	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 1998	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2003	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2008	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2013	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2018	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2023	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2028	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2033	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2038	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2043	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2048	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2053	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2058	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2063	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2068	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2073	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2078	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2083	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2088	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2093	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2098	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2103	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2108	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2113	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2118	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2123	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2128	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2133	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2138	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2143	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2148	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2153	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2158	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2163	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2168	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2173	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2178	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2183	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2188	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2193	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2198	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2203	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2208	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2213	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2218	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2223	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2228	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2233	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2238	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2243	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2248	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2253	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2258	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2263	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2268	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2273	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2278	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2283	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2288	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2293	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2298	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2303	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2308	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2313	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2318	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2323	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2328	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2333	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2338	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2343	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2348	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2353	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2358	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2363	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2368	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2373	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2378	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2383	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2388	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2393	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2398	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2403	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2408	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2413	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2418	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2423	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2428	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2433	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2438	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2443	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2448	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2453	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2458	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2463	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2468	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2473	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2478	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2483	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2488	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2493	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2498	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2503	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2508	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2513	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2518	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2523	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2528	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2533	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2538	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2543	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2548	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2553	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2558	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2563	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2568	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2573	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2578	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2583	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2588	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2593	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2598	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2603	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2608	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2613	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2618	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2623	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2628	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2633	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2638	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2643	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2648	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2653	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2658	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2663	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2668	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2673	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2678	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2683	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2688	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2693	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2698	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2703	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2708	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2713	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2718	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2723	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2728	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2733	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2738	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2743	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2748	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2753	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2758	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2763	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2768	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2773	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2778	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2783	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2788	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2793	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2798	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2803	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2808	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2813	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2818	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2823	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2828	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2833	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2838	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2843	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2848	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2853	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2858	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2863	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2868	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2873	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2878	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2883	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2888	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2893	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2898	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2903	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2908	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2913	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2918	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2923	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2928	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2933	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2938	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2943	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2948	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2953	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2958	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2963	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2968	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2973	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2978	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2983	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2988	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2993	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 2998	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3003	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3008	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3013	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3018	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3023	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3028	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3033	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3038	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3043	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3048	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3053	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3058	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3063	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3068	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3073	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3078	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3083	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3088	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3093	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3098	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3103	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3108	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3113	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3118	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3123	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3128	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3133	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3138	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3143	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3148	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3153	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3158	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3163	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3168	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3173	102 1/2	103 1/2
5 %	15 nov. 3178	102 1/2	103 1/2

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien n'a pu vaincre le Chicago

(Par X.-E. NARBONNE)

Les clubs Canadien et Chicago étaient à l'affiche au Forum, hier soir, et environ sept mille personnes ont été témoins de la rencontre entre ces deux équipes qui nous ont donné du jeu bien convenable.

Les deux équipes ont bataillé pendant soixante-dix minutes sans pouvoir décider de la victoire et tout comme à Detroit et à New-York, la partie locale s'est terminée par une nullité de 3 à 3.

Les habitants ne semblaient pas être dans leur assiette hier soir, et des étoiles comme Joliat, Riley et Lépine n'ont pu se mettre en évidence quoique le petit Irlandais du centre réussit à obéir une assistance sur le point enregistré par Larochelle dans la période supplémentaire, point qui évitait un échec au Bleu-Blanc-Rouge. Aurèle était malade hier soir et ne put donner la pleine mesure de sa force malgré toute sa bonne volonté et en plusieurs occasions il a donné des signes de fatigue et dut être remplacé sur la glace.

Dans la première période, le Chicago a eu un avantage marqué sur les locaux, et les spectateurs entretenaient une victoire pour les protégés de Tommy Gordon, mais l'espérance combattif de nos locaux leur a permis d'éviter l'échec et de pouvoir conserver la deuxième position de la section canadienne malgré la victoire des Maroons sur les Sénateurs d'Ottawa. Nos deux clubs montréalais se trouvent actuellement sur un pied d'égalité, mais l'équipe du président Strachan a joué une partie de plus que le tricolore.

Le Chicago a toujours été le premier à compter hier soir. Dans la période initiale les visiteurs enregistrèrent les deux premiers points par l'entremise de Johnny Sheppard, l'ancien joueur des Américains et des Bruins, qui semblait être en parfaite condition, mais Gagnon compta avant la fin de la manche, puis Sylvio Mantha se distinguait dans la deuxième période en mettant son club sur un pied d'égalité. Le but de Mantha fut le plus beau de la soirée et souleva l'enthousiasme chez les spectateurs. Notre joueur de défense intercepta la rondelle dans sa zone de défense, traversa la patinoire en zigzag et réussit à déjouer la défense ennemie et à prendre Ch. Gardiner en défaut en lançant la rondelle dans le coin du filet. Dans la troisième période aucun point ne fut enregistré et comme le pointage était alors de 2 à 2, il a fallu jouer dix minutes supplémentaires, pendant lesquelles Chicago et Canadien comptèrent à tour de rôle par l'entremise de Johnny Gottselig et Wildor Larochelle.

Les deux gardiens de but firent un beau travail. Gardiner fit 40 arrêts pendant que Chabot, après une première période très mouvementée, n'eut que 27 coups à bloquer.

Sur la défense du Canadien, Carson, Mantha et Bourgeault firent un travail efficace et il en fut de même de Burke jusqu'au moment où il fut blessé à l'œil par le bâton de Tommy Cook à la fin de la première période et cette blessure, qui nécessita trois points de suture, força Marty à se retirer pour le reste de la partie et le retiendra en dehors du jeu pour une semaine environ. Sur l'attaque, Wildor Larochelle et Georges Mantha furent les plus agressifs, tandis que Johnny Gagnon et Sammy Godin furent absolument nuls. Howie Morenz fit de courtes apparitions sur la glace, mais son manque de condition l'a empêché d'être aussi efficace qu'à l'ordinaire. Portland et Mondou firent assez bien dans les deux dernières périodes.

Lionel Conacher, Jenkins et Abel bloquèrent plusieurs attaques du Canadien, tandis que March, Gottselig et Johnny Sheppard furent les joueurs les plus en évidence sur les visiteurs.

Les arbitres Daigneault et Clegborn ont commis bien des bévues, hier soir alors qu'ils arbitraient le match. Clegborn s'est tout simplement révélé incompetent ou partial, hier soir. D'abord, l'ancien joueur du Canadien, maintenant arbitre, a puni Carson à la première période tout en laissant Jenkins, aussi coupable, sur la glace, et lorsque Burke fut gravement blessé par Tommy Cook, Clegborn n'a imposé qu'une punition mineure, lorsque les règlements exigent une majeure. Larochelle et Riley furent également blessés au cours de la partie, mais personne n'est allé au banc du pénitentiaire pour les offenses commises. Les spectateurs n'ont pas aimé la tenue des officiels d'hier soir, et Clegborn et Daigneault furent fréquemment hués.

Composition des équipes:

Chicago	Canadiens
Gardiner	Chabot
Conacher	déf. S. Mantha
Jenkins	déf. Carson
Cook	centre
Couture	aile
Gottselig	aile
Chicago, subs.: Gagnon	
Rommes, Thompson, March, Sheppard, Leswick, Goldworthy, McFadyen, Trudel.	
Canadien, subs.: G. Mantha, Morenz, Larochelle, Bruke, Bourgeault, Mondou, Riley, Godin, Portland.	
Arbitres: Clegborn et Daigneault.	
Première période	
1-Chicago, Sheppard	7-10
2-Chicago, Sheppard	
(Leswick, Goldworthy)	16-21
3-Canadien, Gagnon	
(Portland)	17-32

Le Montréal triomphe des Sénateurs

Ottawa, 2. — Les Maroons de Montréal sont pratiquement assurés de participer aux séries éliminatoires de fin de saison pour le championnat de la Ligue de hockey nationale car hier soir le club de M. James Strachan a triomphé des Sénateurs d'Ottawa par un résultat de 3 à 1 et cette victoire place l'équipe d'Eddie Gerard sur un pied d'égalité avec le Canadien pour la deuxième position de la section canadienne.

Dans la première période aucun point ne fut enregistré mais au début de la manche suivante Paul Haynes a donné l'avantage aux visiteurs en déjouant Bill Beveridge et Elco réussit vers la fin de la période à mettre un autre point au crédit des Maroons en comptant sur une passe de Dave Trotter. De nouveau dans la manche finale Blinco parvint à compter après que Voss eut évité le blanchissage pour Ottawa à la fin de la deuxième période.

Au cours de la deuxième période deux points furent refusés par les officiels de la joute. Ted Saunders plaça la rondelle dans les filets de Kerr mais comme Bill Touhey se trouvait alors dans la zone du gardien de but le point fut refusé et plus tard les Maroons réclamèrent un point mais le juge des buts prétendit que la rondelle n'avait pas pénétré dans les filets mais qu'elle n'avait que frappé le poteau.

Les deux clubs eurent recours à une dure mise en échec à chaque fois qu'une attaque était faite contre leurs buts respectifs et pas moins de quatorze punitions furent infligées par les arbitres.

Composition des équipes:

Montréal	Ottawa
Kerr	Beveridge
Wentworth	déf. Kalbfleisch
Mackenzie	déf. Bowman
Smith	centre
Ward	aile
Northcott	aile
Montréal, subs.: Frew, Evans, Trotter, Haynes, Blinco, Cain, Robinson, Kilrea.	
Ottawa, subs.: Helleit, Shields, Ledue, Touhey, Voss, Saunders, Howe, D. Roche, E. Roche.	
Arbitres: Stewart et Smith.	
Première période	
Punitions: Kalbfleisch, Shields, Frew et Haynes.	
Deuxième période	
1-Montréal-Haynes	4-3
2-Montréal-Blinco	
(Trotter)	15-30
3-Ottawa-Voss	
(E. Roche, D. Roche)	17-10
Pun.: Saunders, Ward, Evans, Blinco.	
Troisième période	
4-Montréal-Blinco	4-50
Pun.: Bowman, Cain, Wentworth (2), Robinson, E. Roche.	
Arrêts:	
Kerr	8 10 10-28
Beveridge	11 8 11-30

Providence bat le Philadelphie

Providence, 2. — En triomphant 4 à 2, hier soir, des Arrows de Philadelphie, les Rouges de Providence se sont mis sur un pied d'égalité avec les Castors de Québec pour partager avec l'équipe canadienne le second rang dans le classement des équipes de la ligue Canado-Américaine.

Composition des équipes:

PROVIDENCE	PHILADELPHIE
Byrne	but
Leslie	déf. McGoldrick
Mulligan	déf. Desmarais
Murray	centre
Giroux	aile
Harrington	aile
Providence, subs.: Nichols, Hart, Gaudreault, Rivers, Taylor.	
Philadelphie: Peters, Jeremiah, Hinsperger, McLeod, Anderson, King, Boyd.	
Arbitres: Synott et Halloran.	
Première période	
1-Philadelphie: King	7-45
2-Providence: Hart	19-45
Punitions: Desmarais, Giroux, McLeod, Harrington, Anderson.	
Deuxième période	
3-Philadelphie: King	2-00
4-Providence: Harrington	5-25
5-Providence: Giroux	7-00
Punitions: Peters, Leslie.	
Troisième période	
6-Providence: Nichols	1-45
Punitions: Murray, McLeod.	
Punition: Carson.	
Deuxième période	
4-Canadien, S. Mantha	7-05
Punitions: Couture (2), Coulter, Cook.	
Troisième période	
Punition: Abel.	
Période supplémentaire	
5-Chicago, Gottselig (Cook)	1-19
6-Canadien, Larochelle	
(G. Mantha, Riley)	5-12
Punition: aucune.	
Arrêts:	
Chabot	12 7 4 4-27
Gardiner	9 15 13 3-40

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	Section Canadienne	G. P. N. P. C. Pts
Toronto		18 7 8 117 71 44
Canadien		12 13 6 63 66 30
Montréal		11 13 8 67 82 30
Américain		9 15 7 66 88 25
Ottawa		8 18 5 73 85 21
Rangers		15 10 7 76 60 37
Chicago		14 9 9 57 47 36
Détroit		14 10 8 70 72 36
Boston		11 17 4 63 81 26
Détroit		16 9 4 62 50 36
Syracuse		14 13 3 76 68 31
Buffalo		10 11 8 54 49 28
Windsor		13 16 1 51 63 27
London		11 12 4 52 50 26
Cleveland		10 13 2 57 63 22
Ligue Canado-Américaine		
Boston		11 8 6 65 57 28
Québec		11 9 5 55 48 27
Providence		10 7 7 51 49 27
Philadelphie		9 10 6 62 60 24
New Haven		7 14 2 34 53 16
Ligue Starr		
Concordia		4 1 2 32 15 10
St-Hélène		3 1 3 28 21 9
Mt Roy, Tire		2 3 2 28 37 6
Wild B.		1 5 1 20 36 3

FORUM WILBANK 6131

SAMEDI, 3 FEVRIER A 8 H. 30 P.M.

RANGERS VS MONTREAL

2.000 SIEGES, 50 et 75

3.500 SIEGES, 1.00 et 1.25

3.000 SIEGES, 1.50 et 1.75

Sieges de loges et promenade, \$2.50

Tous ces prix comprennent la taxe.

Retenues par téléphone acceptées.

Joute nulle entre Toronto et Rangers

New-York, 2. — Les Leafs de Toronto et les Rangers de New-York ont bataillé pendant soixante-dix minutes hier soir, au Madison Square Garden, en présence de seize mille personnes, sans pouvoir décider de la victoire et les deux équipes durent quitter la glace avec un résultat nul de 5 à 5, après un combat de toute beauté et fort excitant.

Comme les Eperviers Noirs de Chicago ont également annulé avec le Canadien à Montréal, les Rangers ont pu conserver la tête de la section américaine sur un pied d'égalité avec le Chicago.

Les visiteurs eurent un avantage marqué dans la première période, car au cours de ces vingt premières minutes les hommes de Connie Smythe enregistrèrent trois points pendant que les New-Yorkais étaient tenus en respect, mais dans la manche suivante les locaux enregistrèrent deux points contre un pour les Leafs et la période se termina par un résultat de 4 à 2 en faveur des Torontonians, quant à la troisième période, les protégés de Lester Patrick eurent de nouveau un avantage marqué et comptèrent trois points, tandis que les meneurs de la section canadienne ne réussirent qu'une fois à prendre Aitkenhead en défaut et comme les deux clubs avaient chacun cinq points à leur crédit, une période supplémentaire de dix minutes dut être jouée sans pouvoir cependant apporter aucun changement.

Bunny Cook fut le joueur le plus efficace des Rangers avec deux points comptés et deux assistances, tandis que Frank Boucher eut de son côté trois assistances au cours de la partie.

Charlie Conacher compta deux points pour les visiteurs, tandis que les autres buts furent comptés par Day, Doraty et Primeau.

Dans la troisième période, King Clancy et Earl Siebert requèrent chacun une majeure pour avoir fait du pugilat sur la glace.

Composition des équipes:

Toronto	Rangers
Hainsworth	but
Clancy	déf. Aitkenhead
Horne	déf. Seibert
Primeau	centre
Conacher	aile
Jackson	aile
Substituts du Toronto: Cotton, Blair, Sands, Thom, Doraty, Levin, Day.	
Rangers: Ripley, Murdoch, Dillon, Keeling, Osmundson, Dutkowski, Heller, Brennan.	
Arbitres: Jerry Goodman, Duke McCarry.	
Première période	
1. Toronto, Conacher-Horne	
Jackson	3-56
2. Toronto, Day	8-44
3. Toronto, Doraty-Cotton	11-56
Punitions: Doraty, F. Cook, Blair.	
Deuxième période	
4. Rangers, Dillon	12-43
5. Toronto, Conacher-Primeau	
Jackson	17-02
6. Rangers, Seibert-F. Cook	17-26
Punitions: Primeau, Seibert, Conacher, Horner, Johnson.	
Troisième période	
7. Rangers, F. Cook-W. Cook	8-18
Boucher	
8. Rangers, W. Cook-Johnson	
Boucher	9-48
9. Toronto, Primeau	12-15
10. Rangers, F. Cook-Dillon	
Boucher	16-30
Punitions: Seibert et Clancy, majeures, Conacher, Johnson.	
Période supplémentaire	
Pas de point.	
Aucune punition.	
Arrêts:	
Hainsworth	14 14 17 4-49
Aitkenhead	19 12 10 7-48

Composition des équipes:

PROVIDENCE	PHILADELPHIE
Byrne	but
Leslie	déf. McGoldrick
Mulligan	déf. Desmarais
Murray	centre
Giroux	aile
Harrington	aile
Providence, subs.: Nichols, Hart, Gaudreault, Rivers, Taylor.	
Philadelphie: Peters, Jeremiah, Hinsperger, McLeod, Anderson, King, Boyd.	
Arbitres: Synott et Halloran.	
Première période	
1-Philadelphie: King	7-45
2-Providence: Hart	19-45
Punitions: Desmarais, Giroux, McLeod, Harrington, Anderson.	
Deuxième période	
3-Philadelphie: King	2-00
4-Providence: Harrington	5-25
5-Providence: Giroux	7-00
Punitions: Peters, Leslie.	
Troisième période	
6-Providence: Nichols	1-45
Punitions: Murray, McLeod.	
Punition: Carson.	
Deuxième période	
4-Canadien, S. Mantha	7-05
Punitions: Couture (2), Coulter, Cook.	
Troisième période	
Punition: Abel.	
Période supplémentaire	
5-Chicago, Gottselig (Cook)	1-19
6-Canadien, Larochelle	
(G. Mantha, Riley)	5-12
Punition: aucune.	
Arrêts:	
Chabot	12 7 4 4-27
Gardiner	9 15 13 3-40

LE HOCKEY

RESULTATS

HIER SOIR
Ligue Nationale
Canadien 3, Chicago 3.
Maroons 3, Ottawa 1.
Toronto 5, Rangers 5.
Détroit 2, Boston 2.
Ligue Canado-Américaine
Providence 4, Philadelphie 2.

PROGRAMMES

CE SOIR

Ligue Internationale

Détroit à London.

Ligue Canado-Américaine

New Haven à Québec

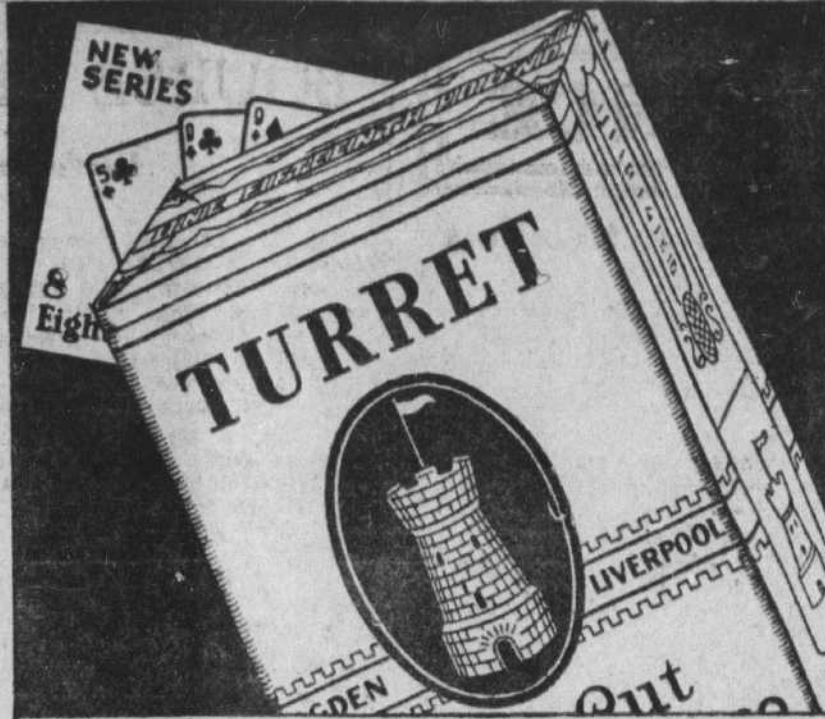
Ligue Starr

Wild B. vs Concordia.

Mt-Royal T. vs St-Hélène.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	Section Canadienne	G. P. N. P. C. Pts
Toronto		18 7 8 117 71 44
Canadien		12 13 6 63 66 30
Montréal		11 13 8 67 82 30
Américain		9 15 7 66 88 25
Ottawa		8 18 5 73 85 21
Rangers		15 10 7 76 60 37
Chicago		14 9 9 57 47 36
Détroit		14 10 8 70 72 36
Boston		11 17 4 63 81 26
Détroit		16 9 4 62 50 36
Syracuse		14 13 3 76 68 31
Buffalo		10 11 8 54 49 28
Windsor		13 16 1 51 63 27
London		11 12 4 52 50 26
Cleveland		10 13 2 57 63 22
Ligue Canado-Américaine		
Boston		11 8 6 65 57 28
Québec		11 9 5 55 48 27
Providence		10 7 7 51 49 27
Philadelphie		9 10 6 62 60 24
New Haven		7 14 2 34 53 16
Ligue Starr		
Concordia		4 1 2 32 15 10
St-Hélène		3 1 3 28 21 9
Mt Roy, Tire		2 3 2 28 37 6
Wild B.		1 5 1 20 36 3



Collectionnez les "Mains de Poker" pour obtenir des Meilleurs Papiers à Cigarettes **GRATIS**

Tout le monde convient que le "Vogue" ou le "Chantecler" sont les meilleurs papiers, vous pouvez vous procurer 5 gros livrets de l'une ou l'autre marque, gratis contre seulement une série complète de "Mains de Poker", au plus proche Magasin de Primes des "Mains de Poker", ou par la poste.

VOUS Y GAGNEZ DE 3 FAÇONS

... Meilleures Cigarettes
... Plus de Cigarettes
... "Mains de Poker", en plus avec le TURRET "FINE CUT"

Suivez l'exemple d'une foule d'autres fumeurs avisés—"roulez vous-même vos cigarettes" avec le Turret "Fine Cut" (Haché Fin) et faites en sorte que votre argent vous achète plus de tabac et de meilleur tabac. Vous obtiendrez aussi des "Mains de Poker" que vous pourrez échanger gratuitement contre les meilleurs papiers à cigarettes—"Vogue" ou "Chantecler"—ou contre d'autres cadeaux utiles. Pourquoi fumer un autre tabac haché fin quand le Turret vous donne tellement plus!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET

"FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Les Bruins ont annulé avec Détroit

Détroit, 2. — Les Bruins de Boston et les Ailes Rouges de Détroit, après 70 minutes de jeu et avec un résultat nul de 2 à 2, ont annulé la partie, dans une partie régulière de la ligue Nationale de hockey.

Shore a été longuement et vivement applaudi quand il a fait son apparition sur la glace, mais, nonobstant tous ses efforts, il n'est pas parvenu à enregistrer un seul point au cours de la soirée.

Clapper, sur une passe de Barry, a compté le premier point de la soirée, moins de deux minutes après l'ouverture de la partie, pour voir Aurie, sur une passe de Lewis, vers le milieu de cette première période, riposter en comptant le point de revanche. Après 17 minutes de jeu pendant cette même période, Aurie, encore sur une passe de Lewis, enregistrerait le point qui donnait l'avance aux Ailes Rouges.

Après 8 minutes de jeu à la deuxième période, Beattie, sur une passe de Stewart, égalisait pour les Bruins et aucun autre point ne fut enregistré jusqu'à la fin de la partie.

Composition des équipes:

DÉTROIT	BOSTON
Cude	but
Goodfellow	déf. Thompson
Young	déf. Wilcox
Weiland	déf. Shore
Aurie	centre
Lewis	aile
Détroit, subs.: Carson, Emms, Starr, Pettinger, Wiseman, Sorrell, Graham.	
Boston: O'Neill, Oliver, F. Jerwa, Stewart, Beattie, Lamb, Davis, Lane, Smith.	
Arbitres: Bobby Hewitson, George Mallinson.	

Première période
1-Boston: Clapper 1-03
2-Détroit: Aurie 10-52
3-Détroit: Aurie 17-24
Punitions: Davie, Sorrell, Shore, Goodfellow et Stewart.

Deuxième période
4-Boston: Beattie 8-35
Punitions: Davie, Emms.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Wiseman, Beattie.

Période supplémentaire
Pas de point.
Aucune punition.

3 ETOILES DE LA JOUTE D'HIER SOIR

Chicago résiste au Canadien dans une lutte rapide



SYLVIO MANTHA

Les Eperviers Noirs de Tommy Gorman ont débuté à toute allure et douze minutes ne s'étaient pas écoulées que Johnny Sheppard était devenu l'une des étoiles de la partie après avoir jeté deux fois la rondelle dans le filet de Senor Chabot.

Mais un chat noir ne craint pas les Eperviers et quelques minutes plus tard le chat noir de Chicoutimi, Johnny Gagnon, se faufila à travers les rangs des gros Eperviers et ramena la confiance chez les 6,000 spectateurs par un beau point. Le plus bel exploit de la soirée devait cependant être accompli par le vétéran Sylvio Mantha qui traversa la patinoire d'une extrémité à l'autre pour aller égaliser le score et devenir l'une des étoiles du match. Un nouvel élan des Eperviers leur donnait l'avantage au début de la période supplémentaire mais Wildor Larochelle sauva la deuxième place pour le Bleu Blanc Rouge et devint la troisième étoile de la rencontre en égalant le score peu avant la fin.

Si vous voulez un démarrage rapide, employez la gazoline Trois Etoiles (3 star).

GAZOLINE



Pour un départ rapide — Batteries Atlas
Pour un arrêt certain — Pneus Atlas

IMPERIAL

VENTE ANNUELLE DE CHEMISES DUPUIS

Chemises de broadcloth

ARROW — FORSYTH — TOOKE
de 2.00, 2.50, 3.00

Marchandise fraîche venant directement
du manufacturier.

145
3 POUR 4²⁵



OUVERTS
le
SAMEDI SOIR
jusqu'à
10 HEURES

Vous êtes toujours certains d'économiser en attendant les ventes de DUPUIS

et nous le démontrons encore une fois en vous présentant demain la plus belle vente de chemises à meilleur marché que toutes les ventes précédentes de chemises qui ont eu lieu à Montréal dans les mêmes marques.

Nous vous offrons demain les trois meilleures marques de chemises manufacturées au pays: ARROW, FORSYTH, TOOKE.

Les chemises ARROW et FORSYTH comportent deux faux cols empesés ou collet à même dans leurs lignes qui se vendent ordinairement 2.00, 2.50 et 3.00.

CHOIX CONSIDÉRABLE DE RAYURES OU DESSINS DE FANTAISIE

Chemises TOOKE en blanc seulement, modèle Maurice Chevalier, collet à même ou avec 2 faux cols séparés.

Ces chemises se vendent régulièrement 2.00 et chaque chemise provient d'un stock absolument neuf et frais nous arrivant directement du manufacturier. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2.

POUR HOMMES DE FORTE TAILLE

Encolures 16 1/2 à 19. Chemises de marque TOOKE en broadcloth à rayures sur fond pâle ou foncé. Chacune avec 2 faux cols séparés. Toutes offertes au bas prix exceptionnel de 1.45 chacune, 3 pour 4.25.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Commandez par téléphone
Plateau 5151 — Local 202

Les commandes seront remplies
par des vendeurs expérimentés
dans la vente de chemises pour
hommes.

Vu l'importance de cette vente,
nous avons agrandi le rayon des
chemises et chaque encolure
sera assortie par tables séparées
afin de faciliter votre choix.

Longueurs des manches
33, 34, 35

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président.
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.
A. J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

Derrière le rideau

"TRILBY" (Svengali)

Un auditoire représentatif et enthousiaste a applaudi, hier soir, à l'Impérial, les débuts de la nouvelle troupe de théâtre à grand spectacle — l'Alliance Artistique — qui présentait, à cette occasion: Trilby, pièce tirée d'un roman de G. Du Maurier.

Cette oeuvre, destinée à plaire au grand nombre, n'est pas parfaite. D'abord le titre de la pièce est mal choisi. Le personnage principal de ce drame n'est pas Trilby mais Svengali. Dans cette pièce, en effet, le rôle de Trilby se résume presque à un rôle d'automate. On ne dira peut-être qu'Alphonse Daudet a donné à son Arlesienne le nom d'un personnage qui n'apparaît jamais sur la scène. Peut-être, mais, dans la pièce de Daudet, c'est l'invincible Arlesienne qui fait se mouvoir les personnages, qui est la cause directe et unique des conflits d'âmes de ceux-ci. Dans Trilby, c'est aussi Svengali qui fait se mouvoir la plupart des personnages, — et ce personnage, parce qu'il nous apparaît en chair et en os sur la scène, devrait doublement donner son nom à la pièce. Comme nous faisons, hier soir, cette objection à l'un des directeurs de l'Alliance Artistique, il nous répondait que l'auteur avait ajouté un quatrième acte après la mort de Svengali spécialement pour se justifier d'appeler sa pièce Trilby et non Svengali. Cette raison n'en est pas une puisque — même mort — Svengali aura le dernier mot: son fantôme apparaîtra à la pauvre Trilby et son influence posthume la terrassera.

Le second défaut constaté dans cette pièce est plus grave: c'est presque un vice. Que vient faire là un quatrième acte, lorsque le troisième acte a dénoué les situations tendues, à la satisfaction de tous?

On a beau chercher, on ne trouve absolument rien qui justifie ce quatrième acte, sinon que l'auteur a trouvé sa pièce trop courte — quatre heures — pour les auditoires ordinaires du théâtre à grand spectacle... qui aiment ça dramatique et long. Si encore, on nous laissait l'impression qu'enfin Trilby va pouvoir être heureuse avec son Billy. Mais non; il y a ce fantôme du monstre Svengali qui exerce encore d'outre-tombe son magnétisme sur la pauvre enfant.

En voilà assez sur ce sujet. Si nous avons cru bon de discuter ainsi Svengali, c'est parce que la pièce en vaut la peine, qu'elle est par ailleurs — dans son genre — très forte.

L'interprétation de Trilby a été, chez les principaux personnages, presque parfaite. M. Georges Temple a causé toute une sensation par la manière et l'art très personnels avec lesquels il a incarné le diabolique Svengali. L'interprétation de M. Temple est l'une des plus fortes que nous ayons eues, par des artistes locaux, cette année: elle rappelle, par certains côtés, l'interprétation que faisait, l'automne dernier, du rôle d'Hedda Gabler, l'artiste consommée qu'est Miss Martha Allan.

Antoinette Giroux a donné son rôle le meilleur depuis l'Aiglon. Nous avons pu constater que Mlle Giroux n'a pas oublié les hautes leçons qu'elle a reçues à Paris et dont elle a profité plus qu'aucune autre. Elle a été touchante et délicate dans le rôle très difficile de Trilby.

Il nous a fait plaisir de revoir M. Lucien Coedel (Taffy) qui s'était déjà gagné la sympathie d'auditoires nombreux lors de sa dernière saison artistique à Montréal.

M. Guy Mauffette a joué avec ferveur le rôle de Billy. M. Mauffette est charmant lorsqu'il interprète des rôles proportionnés à sa jeunesse, beaucoup plus charmant que lorsqu'il se risque, par exem-

ple, à emprunter le personnage d'un Armand Dupuis.

Mme Jeanne Maubourg, dont le talent n'est plus discutable, a joué avec pondération un rôle qui prêtait un peu à la caricature. Mentionnons aussi Mlle Germaine Giroux, MM. Wilfrid Plamondon et Gaston St-Jacques, qui ont bien appuyé les acteurs de premier plan.

Les décors soignés ainsi que les choeurs et l'orchestre faisaient de la pièce un spectacle complet. Si nous en jugeons par l'accueil fait à Trilby, nous pouvons assurer que la cause du théâtre à grand spectacle est gagnée et que l'Alliance artistique vivra, ce que nous lui souhaitons.

Lucien DESBIENS

Tombola à Ste-Marguerite-Marie

La section Bourget de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une grande tombola qui aura lieu dans sa paroisse, du 3 au 13 février, au profit des oeuvres paroissiales, sous la présidence d'honneur de M. de curé Gratton. Il y aura attraction spéciale chaque soir.

Cours d'histoire du F. Bernard

Le dimanche 4 février, sous les auspices de l'Université de Montréal, le R. F. Bernard fera son troisième cours public d'histoire de l'Acadie. Entrée libre, pour 3h., au numéro 4210, rue de Bordeaux (angle Rachel). Sujet du cours: L'île d'Anticosti.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Le bureau de traduction

Opposition d'un bon nombre de députés conservateurs québécois

Ottawa, 2 (D.N.C.) — Le secrétaire d'Etat, M. Cahan, recevra d'ici quelques jours une lettre signée par un bon nombre de députés conservateurs québécois, le priant de retirer son bill qui a pour but d'établir un bureau central de traduction.

Les députés conservateurs en question exposent les diverses raisons qu'ils ont de s'opposer à la centralisation de la traduction et ils terminent leur lettre en disant au secrétaire d'Etat qu'il est du leur soumettre le projet de loi en question avant de le déposer en Chambre.

Médaillée de la Ligue de sécurité

La Ligue de sécurité publique a remis hier à Mme la comtesse de Boishébert, organisatrice à l'église St-Jacques et directrice du chœur des filles, une médaille d'or, comme témoignage public de son courage en face de l'incendie de cette église. Madame la comtesse a fait réponse l'orgue sous les voûtes jusqu'à la dernière minute, même au péril de sa vie, afin d'éviter toute panique. La cérémonie s'est déroulée dans la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal. Mme George A. Savoy, femme du président de la ligue, a présenté la médaille à Madame la comtesse.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies, paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: HARBOUR 1241.

Le plan Doucet

M. Armand Dupuis, président du comité du logement salubre, a exposé de nouveau le plan Doucet pour la démolition des taudis à Montréal et la reconstruction de logements salubres, hier midi, devant les membres du club Kiwanis, à l'hôtel Windsor. M. J. O. Callary, président, l'a présenté, et M. Dolphe Déchaux l'a remercié. Les Kiwanis ont écouté avec attention et intérêt l'allocation de M. Dupuis.

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour 3 réunions: 1o dimanche le 4 à l'église de l'Immaculée-Conception pour 8 h. 2o lundi le 5 à l'église St-Joseph (Côte-St-Michel) pour 8 h. 3o mercredi le 7 chez les Petites Filles de St-Joseph (maison-mère) pour 8 h., no 2333 Sherbrooke ouest.

"L'enseignement français au Canada"

Le deuxième volume de l'«Enseignement français au Canada», de M. l'abbé Groulx, qui vient de paraître avec le sous-titre «Les écoles des minorités», obtient un grand succès.

Les deux volumes racontant, le premier l'histoire de l'enseignement français dans la Nouvelle-France et le Québec, le deuxième, les luttes qui se sont déroulées autour des écoles des minorités aux Provinces Maritimes, dans l'Ouest et en Ontario, se vendent \$1.50 chacun, franco.

Les deux volumes peuvent s'acheter séparément. S'adresser au Service de Librairie du «Devoir», 430, rue Notre-Dame est, tél. HA. 1241.

Un catholicisme conquérant

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
Un catholicisme conquérant: c'est ce que l'Eglise demande actuellement, par la voix du Souverain Pontife, de ses enfants dans tous les pays du monde; c'est ce à quoi aussi tendent ses allocutions et discours que le R. P. Archambault, S. J., a prononcés devant divers auditoires et qu'il vient de réunir en un volume d'environ deux cents pages.

Le journalisme catholique, le syndicalisme confessionnel, le respect du dimanche, la lutte contre les infiltrations protestantes, la formation d'une élite, le recrutement sacerdotal... autant de questions auxquelles le sort de notre nationalité est lié et qu'il nous faut résoudre, pour son plus grand bien, d'après les directives d'un catholicisme conquérant.

Dans une langue ferme, claire, directe, avec une dialectique vigoureuse et des accents prenants, l'auteur religieux éclaire les esprits et remue les coeurs, il convainc, il entraîne. C'est un puissant appel à l'action catholique. Prêtres comme laïques liront avec profit ce volume. Il se vend 50 sous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du «Devoir», 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241).

Pour ceux qui veulent se renseigner

CES FAMEUX TRACTS

Le dernier tract publié par les soins de l'Ecole Sociale Populaire: «Le Programme de Restauration sociale, expliqué et commenté», complet le précédent: «Pour la Restauration sociale au Canada». Tous les deux expliquent et détaillent les deux premiers tracts publiés, où étaient concentrés l'essentiel du Programme de Restauration sociale et l'adaptation qui en fut faite aux questions économiques.

Pour 50 sous, le Service de Librairie du «Devoir», 430, rue Notre-Dame est (Tél. HA. 1241), enverra à n'importe quelle adresse au Canada les deux brochures dont l'une contient «Le Capitalisme et ses abus» de M. Esdras Minville, «La Co-Opérative Commonwealth Federation», par le R. P. Georges-Henri Lévesque, C.P., «Directives sociales catholiques» de R. P. Louis Chagnon, S.J., et l'autre: «Restauration sociale», par M. Albert Rioux, «Trusts et Finances», par le Dr. Philippe Hamel, «Questions ouvrières», par M. Alfred Charpentier, «Réformes politiques», par M. Wilfrid Guérin, ainsi que les trois fascicules de propagande: «Programme de Restauration sociale», Nos 1 et 2, et «La C.C.F. Que faut-il en penser?» Adresser tout de suite vos commandes au Service de Librairie du «Devoir», 430, rue Notre-Dame est, Montréal, (Tél. HA. 1241).